



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 2^e SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 150 N° 001
Le mercredi 23 septembre 2020

Présidence de l'honorable Anthony Rota



TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 23 septembre 2020

La séance est ouverte à 14 heures.

Prière

• (1405)

[Traduction]

Le Président: Puisque nous sommes mercredi, nous allons maintenant chanter l'hymne national, qui sera entonné par le député de Kingston et les Îles.

[*Les députés chantent l'hymne national.*]

OUVERTURE DE LA DEUXIÈME SESSION DE LA QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

[Traduction]

Le Parlement, qui a été prorogé le dix-huitième jour d'août 2020, se réunit aujourd'hui à Ottawa pour l'expédition des affaires.

La séance est ouverte à 14 heures, le Président étant au fauteuil.

Le Président donne lecture d'une lettre de la secrétaire de la gouverneure générale annonçant que son Excellence la gouverneure générale du Canada arrivera à l'édifice du Sénat du Canada à 14 h 10 le mercredi 23 septembre 2020 et que, lorsqu'on aura avisé la gouverneure générale que tout est en place, Son Excellence se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir officiellement la deuxième session de la quarante-troisième législature du Canada.

Le Président: Pendant que je serai au Sénat, la lecture du discours du Trône sera télédiffusée en direct sur les écrans de la Chambre.

[Français]

Les députés peuvent regarder à partir de leur siège ou dans les tribunes. Afin d'écouter le discours, les députés doivent utiliser leurs écouteurs. Comme à l'habitude, les postes d'interprétation simultanée seront disponibles.

[Traduction]

Les députés ont aussi la possibilité de regarder et d'écouter le discours dans les salles 035B et 241A de l'édifice de l'Ouest.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, c'est merveilleux de revoir les collègues qui sont ici, à la Chambre.

Il y a eu des discussions entre les partis et je pense que vous constaterez qu'il y a consentement unanime à l'égard de la motion suivante:

Que, nonobstant tout article du Règlement, ordre spécial ou usage habituel de la Chambre, jusqu'au vendredi 11 décembre 2020:

- a) les députés puissent participer aux délibérations de la Chambre en personne ou par vidéoconférence;
- b) les députés participant à distance à une séance de la Chambre soient comptés pour fins de quorum;
- c) toute référence dans le Règlement relative à l'exigence des députés de se lever ou d'être à leur place, ainsi que toute référence au fauteuil, au bureau ou à l'enceinte de la Chambre soit interprétée de manière cohérente avec la nature virtuelle des délibérations;
- d) l'application de l'article 17 du Règlement soit suspendue;
- e) l'application de l'article 62 du Règlement soit suspendue pour tous les députés participant à distance;
- f) aux articles 26(2), 53(4), 56.1(3) et 56.2(2) du Règlement, la référence au nombre de députés devant se lever soit remplacée par le mot « cinq »
- g) des documents puissent être déposés ou présentés à la Chambre sous forme électronique pourvu que:
 - (i) les documents déposés conformément à l'article 32(1) du Règlement soient déposés auprès du greffier de la Chambre sous forme électronique;
 - (ii) durant les Affaires courantes, les députés qui participent à distance puissent déposer des documents ou présenter des pétitions ou des rapports à la Chambre sous forme électronique, pourvu que les documents soient transmis au greffier avant leur intervention;
 - (iii) toute pétition présentée conformément à l'article 36(5) du Règlement puisse être déposée auprès du greffier sous forme électronique;
- h) si la Chambre se forme en comité plénier, la présidence puisse présider du fauteuil du Président de la Chambre;
- i) au moment de la mise aux voix, lorsque la question pourrait donner lieu à un vote par appel nominal, au lieu que la présidence procède à un vote par oui ou non, un représentant d'un parti reconnu puisse se lever pour demander un vote par appel nominal;
- j) lorsqu'un vote par appel nominal est demandé à l'égard d'une motion sujette à débat, y compris tout vote résultant de l'application de l'article 61(2) ou de l'article 78 du Règlement, mais à l'exclusion de tout vote relatif à toute motion relative à l'Adresse en réponse au discours du Trône ou aux travaux des subsides se déroulant le dernier jour d'une période des subsides, sauf tel que prévu à l'article 81(18b) du Règlement, ou découlant d'un ordre adopté conformément à l'article 57 du Règlement:
 - (i) avant 14 heures les lundis, mardis, mercredis ou jeudis, il soit différé à la fin de la période des questions orales de la séance, ou
 - (ii) après 14 heures les lundis, mardis, mercredis ou jeudis, ou à toute heure le vendredi, il soit différé à la fin de la période des questions orales de la prochaine séance qui n'est pas un vendredi, étant entendu que, si un vote par appel nominal sur la question préalable est différé et que la motion est adoptée par la suite, le vote par appel nominal sur la question initiale ne sera pas différé; sous réserve que toute prolongation en vertu de l'article 45(7.1) du Règlement n'excède pas 90 minutes;

Ouverture de la session

● (1410)

k) lorsqu'un vote par appel nominal qui aurait normalement été réputé différé juste avant la période prévue pour les Affaires émanant des députés un mercredi visé par cet ordre est demandé, il soit réputé avoir été différé à la fin de la période des questions orales de ce même mercredi;

l) pour plus de certitude, cet ordre ne limite nullement l'application de l'article 45(7) du Règlement;

m) lorsqu'un vote par appel nominal doit avoir lieu, à l'exception des votes par appel nominal différés à la conclusion des questions orales, la sonnerie d'appel fonctionne pendant au plus 30 minutes;

[Français]

n) les votes par appel nominal se déroulent par voie électronique, pourvu que:

(i) l'on demande à l'Administration de la Chambre d'élaborer et de tester une application de vote à distance sûre qui inclurait une composante visuelle pour valider l'identité des députés et un système d'avis aux appareils mobiles des députés gérés par la Chambre,

(ii) jusqu'à ce qu'une application de vote à distance soit prête à être utilisée, les votes par appel nominal aient lieu de la manière usuelle pour les députés qui participent en personne et par appel nominal pour les députés qui participent par vidéoconférence, pourvu que ceux qui participent par vidéoconférence aient leur caméra allumée pour la durée du vote,

(iii) lorsque les tests de l'application de vote à distance seront effectués et les commentaires des députés reçus, si le Président reçoit un avis de tous les leaders à la Chambre des partis reconnus à l'effet qu'ils sont satisfaits qu'elle est prête à être utilisée, il en informe la Chambre et, jusqu'au vendredi 11 décembre 2020, tous les votes par appels nominal subséquents soient tenus en utilisant cette application de vote à distance et assujettis aux dispositions des alinéas (iv) à (vii),

(iv) avant la tenue d'un vote par appel nominal avec l'application de vote à distance, le Président annonce la période de temps allouée aux députés pour enregistrer leur vote de façon électronique, pourvu que, si on doit procéder successivement à deux ou plusieurs votes par appel nominal ne devant pas être séparés par un débat, les députés puissent voter sur plus d'une question durant la période de temps allouée lorsque ces questions ne découlent pas d'une autre motion ou affaire,

(v) trente minutes soient allouées pour au plus 10 votes avec l'application de vote à distance et, le cas échéant, trois minutes par vote supplémentaire soient ajoutées,

(vi) le résultat de chaque vote avec l'application de vote à distance soit annoncé à la fin de la période prévue pour voter,

(vii) lorsque la question découle d'une autre motion ou affaire, le Président annonce chaque résultat et 10 minutes soient allouées pour voter avec l'application de vote à distance sur chaque question subséquente nécessaire pour disposer de l'affaire,

(viii) s'il avait des difficultés techniques avec l'un ou l'autre des systèmes de votes électroniques, le Président soit habilité à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer l'intégrité du processus de vote;

o) lors des réunions des comités permanents, spéciaux et législatifs, ainsi que du comité de liaison, et de leurs sous-comités, le cas échéant, les députés puissent participer en personne ou par vidéoconférence et les témoins doivent participer à distance, sauf que la première réunion pour élire la présidence qui doive se tenir virtuellement, pourvu que la priorité d'utilisation des ressources de la Chambre soit établie par entente de tous les whips des partis reconnus et que les dispositions suivantes s'appliquent aux réunions virtuelles ou hybrides :

(i) les membres participants à distance soient comptés pour fins de quorum,

(ii) toutes les questions soient décidées par appel nominal, sauf celles agréées du consentement unanime ou avec dissidence,

(iii) lorsque plus d'une motion est proposée pour l'élection du président ou d'un vice-président d'un comité, toute motion reçue après la première soit traitée comme un avis de motion et que ces motions soient soumises au comité l'une après l'autre jusqu'à ce que l'une d'elles soit adoptée,

● (1415)

iv) les délibérations publiques soient rendues disponibles au public via le site Web de la Chambre des communes,

v) les délibérations à huis clos puissent être menées d'une manière qui tienne compte des risques potentiels pour la confidentialité inhérents aux réunions avec des participants à distance,

vi) les avis de substitution de membres, en vertu de l'article 114(2) du Règlement et les demandes conformément à l'article 106(4) du Règlement soient remis au greffier de chaque comité par courriel.

[Traduction]

p) la composition des comités permanents, autre que celle du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, soit constituée par les whips de chacun des partis reconnus par dépôt, auprès du greffier de la Chambre, de la liste de leurs membres devant siéger aux comités au plus tard le mardi 6 octobre 2020, pourvu que le whip en chef du gouvernement nomme cinq membres sur les comités avec 11 membres et six membres sur les comités avec 12 membres, le whip en chef de l'opposition nomme quatre membres sur chaque comité, le whip du Bloc québécois nomme un membre sur chaque comité, et le whip du Nouveau Parti démocratique nomme un membre sur chaque comité;

q) la Chambre rétablisse le Comité spécial sur les relations sino-canadiennes créé le mardi 10 décembre 2019, avec le même mandat et les mêmes dispositions, pourvu que (i) les whips des partis reconnus déposent auprès du greffier de la Chambre la liste de leurs membres devant siéger au Comité au plus tard le mardi 6 octobre 2020, (ii) les témoignages et la documentation reçus par le comité spécial sur les relations sino-canadiennes au cours de la première session de la 43^e législature soient renvoyés à ce Comité et pris en considération au cours de la présente session;

r) le greffier de la Chambre convoque les réunions d'organisation de tous les comités nommés au paragraphe p) et à l'alinéa q)(i) au plus tard le lundi 19 octobre 2020, y compris, si nécessaire, durant la période d'ajournement commençant le vendredi 9 octobre 2020, pourvu que les réunions d'organisation des comités suivants soient convoquées au plus tard le vendredi 9 octobre 2020 mais pas plus tôt que le jeudi 8 octobre 2020 et puissent être convoquées avec 24 heures d'avis: (i) le Comité permanent de la santé, (ii) le Comité permanent des finances, (iii) le Comité permanent de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique, (iv) le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées, (v) le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire, (vi) le Comité permanent de l'environnement et du développement durable, (vii) le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires, (viii) le Comité permanent de la sécurité publique et nationale, (ix) le Comité spécial sur les relations sino-canadiennes.

● (1420)

M. Alex Ruff: Monsieur le Président, j'interviens pour préciser un élément. Pouvons-nous confirmer que la dernière phrase du paragraphe (j)(ii) se lit bien comme suit: « sous réserve que toute prolongation en vertu de l'article 45(7.1) du Règlement — on a dit 47(7.1), je pense — n'excède pas 90 minutes ».

L'hon. Pablo Rodriguez: C'est exact, monsieur le Président.

Le Président: Le ministre a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour présenter la motion?

Des voix: D'accord.

[Français]

Le Président: La Chambre a entendu l'énoncé de la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

VACANCE DE SIÈGES

TORONTO-CENTRE, YORK-CENTRE

Le Président: Il est de mon devoir de faire savoir à la Chambre que les vacances suivantes sont survenues dans la députation: M. Bill Morneau, député de la circonscription de Toronto-Centre, a démissionné le 21 août 2020, et M. Michael Levitt, député de la circonscription de York-Centre, a démissionné le 1^{er} septembre 2020.

Conformément à l'alinéa 25(1b) de la Loi sur le Parlement du Canada, j'ai adressé au directeur général des élections l'ordre officiel d'émettre des brefs ordonnant la tenue d'une élection en vue de pourvoir à ces vacances.

* * *

● (1425)

[Traduction]

LE BUREAU DE RÉGIE INTERNE

Le Président: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que les députés suivants ont été nommés membres du Bureau de régie interne, aux fins et en vertu des dispositions du paragraphe 50(2) de la Loi sur le Parlement du Canada. Il s'agit de M. Gérard Deltell et de M. Blake Richards, représentants du groupe parlementaire du Parti conservateur.

* * *

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Le Président: À l'ordre. Pendant que nous attendons l'huissier du bâton noir, je souhaite faire une déclaration au sujet des affaires émanant des députés.

Comme les députés le savent, le Règlement de la Chambre garantit la continuité des affaires émanant des députés d'une session à l'autre au cours d'une même législature.

[Français]

En pratique, cela signifie que la liste portant examen des affaires émanant des députés qui a été établie au début de la 43^e législature est maintenue pour toute la durée de la présente législature, malgré la prorogation. Par conséquent, conformément à l'article 86.1 du Règlement, toutes les affaires émanant des députés venant de la Chambre des communes qui étaient inscrites au Feuilleton au cours de la session précédente sont automatiquement réinscrites au Feuilleton et sont réputées avoir été examinées et approuvées à toutes les étapes franchies avant la prorogation.

[Traduction]

Toutes les affaires conserveront le numéro qu'elles portaient à la première session de la 43^e législature. Plus précisément, tous les projets de loi et toutes les motions inscrits sous les affaires émanant des députés qui ne font pas partie de l'ordre de priorité y demeureront inscrits. Les projets de loi qui avaient satisfait à l'exigence de préavis et qui étaient inscrits au Feuilleton sans toutefois avoir été présentés et lus une première fois seront réinscrits au Feuilleton sous la rubrique « Dépôt de projets de loi émanant des députés » dans l'ordre des travaux, et les projets de loi qui n'avaient pas encore été inscrits au Feuilleton devront toutefois être à nouveau certifiés par le Bureau du légiste et conseiller parlementaire et soumis pour publication dans le Feuilleton des avis.

Bien entendu, les 30 affaires inscrites à l'ordre de priorité au moment de la prorogation y demeurent inscrites.

Ouverture de la session

[Français]

Au terme de la première session de la présente législature et de la prorogation, la Chambre n'avait pas eu la chance de débattre des affaires émanant des députés figurant dans l'ordre de priorité. Avant l'ouverture de la deuxième session cet automne, la prochaine étape du processus sera de tenir une réunion du Sous-comité des affaires émanant des députés du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre afin qu'il puisse étudier chaque affaire inscrite à l'ordre de priorité. L'étude des affaires émanant des députés pourra ensuite débiter peu de temps après que le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre aura présenté le rapport du Sous-comité sur les affaires qui peuvent faire l'objet d'un vote.

[Traduction]

En espérant que ces informations aideront les députés à mieux comprendre le déroulement prévu des affaires émanant des députés pendant la deuxième session de cette législature, j'invite les députés qui désirent obtenir des précisions additionnelles à consulter les greffiers au Bureau, qui se feront un plaisir de répondre à leurs questions.

● (1430)

[Français]

Je remercie les députés de leur attention.

* * *

OUVERTURE DE LA SESSION

L'huissier du bâton noir apporte le message suivant:

Monsieur le Président, c'est le désir de Son Excellence la gouverneure générale que cette honorable Chambre se rende immédiatement auprès d'elle dans la salle du Sénat.

En conséquence, le Président et les députés se rendent au Sénat.

Et les députés étant revenus à la Chambre des communes:

* * *

● (1620)

[Traduction]

FEUILLETON

Le Président: Je désire informer la Chambre que, à la demande du gouvernement et conformément à l'article 55(1) du Règlement, j'ai fait publier un Feuilleton spécial donnant avis de deux projets de loi d'initiative ministérielle.

[Français]

Je dépose donc sur le bureau le document pertinent.

* * *

● (1625)

LES SERMENTS D'OFFICE

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-1, Loi concernant la prestation de serments d'office.

(La motion est réputée adoptée, et le projet de loi est lu pour la première fois.)

*Ouverture de la session***LE DISCOURS DU TRÔNE**

Le Président: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que, lorsque celle-ci s'est rendue aujourd'hui auprès de Son Excellence la gouverneure générale dans la salle du Sénat, il a plu à Son Excellence de prononcer un discours devant les deux Chambres du Parlement. Afin d'éviter les erreurs, j'en ai obtenu le texte, que voici:

Honorables Sénateurs et Sénatrices,

Députés de la Chambre des communes,

Mesdames et Messieurs,

Chaque jour, des millions de gens sur la planète font face à des fléaux qui mettent l'âme humaine à l'épreuve. Conditions météo extrêmes. Incendies ravageurs. Pauvreté. Conflits. Discrimination et inégalités. Rarement, toutefois, l'humanité a-t-elle fait face à un ennemi aussi insidieux, un ennemi invisible qui ne respecte aucune frontière, se répand partout et peut frapper n'importe qui.

Pour vaincre une pandémie, il faut le travail et la détermination de tous les ordres de gouvernement, de chaque communauté et de chacun d'entre nous.

On ne choisit pas quand les épreuves s'abattent sur nous, mais ici, au Canada, nous avons choisi la manière de les surmonter. Nous nous sommes adaptés d'une façon remarquable.

Nous, les Canadiens, avons fait notre part. Nous avons changé nos habitudes, reporté nos projets, nous sommes passés au télétravail ou avons dû complètement réinventer notre travail, tout cela en prenant soin les uns des autres.

Nous sommes immensément redevables à ceux qui ont servi et qui servent encore en première ligne, au personnel de la santé et aux travailleurs essentiels, aux femmes et aux hommes en uniforme, aux bénévoles et aux dirigeants, partout au pays.

Les souffrances ont été nombreuses et nous pleurons ceux qui sont décédés.

Nous faisons confiance à la science pour mener le combat jusqu'à ce qu'un vaccin efficace et sécuritaire soit disponible. Mais d'ici là, nous devons rester vigilants, et utiliser les outils disponibles – tels que le dépistage, les traitements et les mesures de distanciation physique.

Comme un roseau par grands vents, nous serons secoués, mais nous ne céderons pas. Parce que nos racines sont fermement en place, nos objectifs sont clairs, et parce que nous avons l'espoir – un espoir qui illumine notre âme lors des jours sombres et qui nous permet de demeurer tournés vers l'avenir.

Les Canadiens ont déjà vécu des temps incertains et ont toujours démontré que la détermination, le souci des autres, le courage et le bon sens définissent notre nation.

Nous devons puiser dans ces principes encore une fois et continuer à œuvrer pour le bien commun et à travailler pour une société meilleure, plus sûre et plus juste.

C'est ce que nous sommes et c'est ce qui nous permettra de passer à travers et d'atteindre des jours meilleurs.

Allocution d'ouverture

Depuis plus de 150 ans, les parlementaires travaillent ensemble pour définir la voie que doit suivre le Canada.

Vos prédécesseurs se sont réunis au moment où la Confédération n'avait que quelques mois d'existence, élaborant ainsi l'orientation d'un jeune pays. Ils sont restés unis pendant les jours les plus sombres du Canada, et ont dirigé le pays pendant les guerres et la Grande Crise. Ce faisant, chaque parlementaire a été appelé à se montrer à la hauteur de son époque.

Aujourd'hui, les Canadiens s'attendent à ce que vous agissiez comme eux. Ils s'attendent à vous voir travailler ensemble en leur nom et affronter ce moment crucial.

Il y a moins d'un an, nous nous sommes réunis ici lors d'un discours du Trône afin d'ouvrir la 43^e législature. Depuis, notre réalité a changé. Cela veut dire que notre approche doit changer, elle aussi.

Cette pandémie constitue la plus grave crise de santé publique que le Canada ait connue.

Plus de 9 000 Canadiens sont décédés en l'espace de six mois. Chez nos voisins, les États-Unis, ce nombre s'élève à plus de 200 000. Dans le monde, c'est près d'un million.

Mais ce ne sont pas que des chiffres. Ce sont nos amis et des membres de nos familles. Nos voisins et nos collègues.

La pandémie est l'histoire de parents qui sont morts seuls, sans leurs proches pour leur tenir la main.

C'est l'histoire d'enfants qui n'ont pas vu leurs amis durant des mois.

L'histoire de travailleurs qui ont perdu leur emploi.

Les six derniers mois ont dévoilé les lacunes fondamentales de notre société, et celles des sociétés du monde entier. Cette pandémie a été difficile pour tout le monde. Mais pour ceux dont la situation était déjà difficile, le fardeau a été encore plus lourd à porter.

Pour les parents, et en particulier pour les mères, qui ont été confrontés à des dilemmes impossibles entre leurs enfants et leur carrière.

Pour les Canadiens racisés et les peuples autochtones qui se heurtent à des obstacles systémiques.

Pour les jeunes qui s'inquiètent de ce que l'avenir leur réserve.

Pour les personnes âgées qui sont isolées, effrayées et les plus exposées au risque.

Et pour les travailleurs qui, tout en gagnant les salaires les plus bas dans les secteurs les plus précaires, ont été aux premières lignes durant la pandémie.

Nous devons nous attaquer à ces problèmes d'aujourd'hui sans toutefois oublier ceux qui nous attendent demain.

Le monde est entré dans cette pandémie en faisant face aux risques et aux conséquences des changements climatiques. Une leçon que la COVID-19 nous a enseignée, c'est que nous devons relever les défis avec détermination.

Sur tous ces fronts – la santé et l'économie, l'égalité et l'environnement – nous devons agir en faisant preuve d'audace.

Le gouvernement affrontera ces défis.

L'approche du gouvernement reposera sur quatre piliers.

Le premier pilier de ce plan consiste à lutter contre la pandémie et à sauver des vies.

Le deuxième pilier du plan gouvernemental consiste à soutenir les gens et les entreprises aussi longtemps que la crise durera, en prenant les mesures qui s'imposeront. La meilleure chose à faire pour l'économie est de gérer la crise sanitaire de manière efficace. Les mesures du gouvernement ont déjà contribué à protéger les Canadiens et à amortir les pires conséquences économiques de cette crise.

Le troisième pilier consiste à rebâtir en mieux afin de créer un Canada plus fort et plus résilient. Pour ce faire, nous devons continuer à renforcer la classe moyenne et aider les personnes qui travaillent fort pour en faire partie, et continuer à créer des emplois et à mettre en place une compétitivité à long terme fondée sur une croissance propre. Nous devons également bâtir des communautés plus sécuritaires pour tout le monde.

Le quatrième et dernier pilier de ce plan consiste à être fidèle à qui nous sommes en tant que Canadiens. Nous ne pouvons pas oublier ce qui a fait de nous un pays accueillant. Un pays qui célèbre deux langues officielles, qui fait des progrès sur le plan de l'égalité des sexes, qui œuvre à la réconciliation et qui lutte contre la discrimination sous toutes ses formes.

Notre génération est à la croisée des chemins.

Allons-nous faire progresser le Canada ou laisser les gens pour compte? Allons-nous sortir plus forts de cette crise ou simplement balayer sous le tapis ce qu'elle a dévoilé?

C'est maintenant que nous devons nous rappeler qui nous sommes en tant que Canadiens.

C'est maintenant que nous devons saisir l'occasion de contenir la crise mondiale et de rebâtir en mieux, ensemble.

Protéger les Canadiens de la COVID-19

Le premier pilier de l'approche du gouvernement consiste à protéger les Canadiens de la COVID-19.

C'est la priorité absolue.

Le gouvernement fédéral a pour mission de veiller sur tous les Canadiens, et en particulier les plus vulnérables. Nous devons travailler ensemble. La victoire contre le virus se fait en équipe, d'un bout à l'autre du Canada.

Depuis les six derniers mois, les Canadiens se montrent unis et forts. Leurs gestes incarnent la raison d'être même du gouvernement fédéral: mobiliser les Canadiens autour d'objectifs communs.

De l'équipement de protection individuelle a été livré partout au pays. Les membres des Forces canadiennes étaient présents dans les centres de soins de longue durée.

Près de 9 millions de Canadiens ont bénéficié de la Prestation canadienne d'urgence, et la Subvention salariale a soutenu plus de 3,5 millions d'emplois.

Le gouvernement continuera d'être là pour les Canadiens, tout comme les Canadiens sont là les uns pour les autres.

Durant la première vague, nous avons accéléré le dépistage et la recherche de contacts dans tout le pays. La poussée de cet automne confirme ce que nous savions déjà: il faut en faire encore plus.

Ouverture de la session

Le gouvernement fédéral sera là pour aider les provinces à accroître leur capacité de dépistage. Les Canadiens ne devraient pas avoir à faire la queue pendant des heures pour se faire tester.

Du même coup, le gouvernement examine toutes les technologies et toutes les options permettant d'offrir des tests plus rapides afin d'aider les Canadiens d'un océan à l'autre. Dès que les tests seront approuvés pour une utilisation sûre au Canada, le gouvernement mettra tout en œuvre pour les rendre accessibles. Le gouvernement mettra également sur pied une équipe d'intervention en matière de dépistage pour répondre rapidement aux besoins urgents à cet égard, notamment dans les communautés éloignées et isolées.

Les autorités locales de santé publique sont la base des efforts déployés par notre pays pour enrayer les écloisions avant qu'elles se propagent. Comme elles font partie des communautés qu'elles protègent, ces autorités connaissent les effets économiques dévastateurs d'un ordre de confinement.

Pour éviter que de petits foyers d'écllosion ne se propagent encore plus, les communautés pourraient devoir imposer des ordres de fermeture à court terme. Pour faciliter la tâche des autorités de santé publique et atténuer l'impact que les décisions fondées sur la science et les données probantes peuvent avoir à court terme sur les entreprises locales, le gouvernement s'efforcera de fournir une aide financière supplémentaire directement aux entreprises qui doivent fermer temporairement leurs portes par suite d'une décision de santé publique locale.

Cette mesure permettra de prendre des décisions en gardant la santé des Canadiens au haut de la liste des priorités.

Le gouvernement continuera également de s'efforcer de répondre aux différents besoins des communautés de manière générale.

À cette fin, le gouvernement a déjà investi plus de 19 milliards de dollars dans le cadre de l'Accord sur la relance sécuritaire avec les provinces et les territoires afin de contribuer à tous les efforts, du renforcement des capacités des réseaux de soins de santé jusqu'à la fourniture d'équipement de protection individuelle.

Pour remédier aux difficultés rencontrées par les provinces et les territoires pendant la rentrée scolaire, le gouvernement fédéral a investi 2 milliards de dollars dans le Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire ainsi que de nouveaux fonds destinés aux communautés des Premières Nations. Ces fonds serviront à assurer la sécurité des enfants – et du personnel – dans les salles de classe, que ce soit en aidant les écoles à acheter des produits de nettoyage ou à mettre à niveau leurs systèmes de ventilation.

Ces engagements s'ajoutent aux investissements fédéraux visant à soutenir les personnes les plus à risque ainsi que ceux qui s'occupent d'elles, notamment par le biais du complément de salaire fédéral accordé aux préposés aux bénéficiaires. Les intervenants de première ligne qui s'occupent des personnes âgées font un travail essentiel, et le gouvernement continuera de les soutenir.

En parallèle, le gouvernement continuera d'appuyer les Canadiens alors qu'ils agissent pour se protéger les uns les autres.

Ouverture de la session

Les gens font déjà leur part en portant un masque. C'est une mesure importante, et nous pouvons donner suite à cet effort. En collaboration avec des partenaires du secteur privé, le gouvernement fédéral a conçu l'application Alerte COVID. Les habitants de l'Ontario, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan disposent désormais d'un outil de plus pour assurer leur propre sécurité et celle des autres. Le gouvernement espère que les autres vont aussi l'adopter, pour que les gens d'un bout à l'autre du pays puissent à la fois faire leur part et être mieux protégés.

Le gouvernement continuera également de s'efforcer de fournir aux Canadiens l'équipement de protection individuelle dont ils ont besoin.

Le printemps dernier, le gouvernement a lancé un appel auquel des milliers d'entreprises et de fabricants canadiens ont répondu. Dans les ateliers et les usines des grandes et petites entreprises, les travailleurs se sont mobilisés et les entreprises canadiennes ont relevé le défi grâce à leur dynamisme.

Et en moins de six mois, le Canada s'est mis à fabriquer presque tous les types d'équipement de protection individuelle. Le gouvernement continuera de renforcer cette capacité nationale, tout en sécurisant les chaînes d'approvisionnement pour protéger les Canadiens et créer des emplois.

Les Canadiens se mobilisent, que ce soit en fabriquant de l'équipement de protection individuelle, en utilisant l'application Alerte COVID ou en portant un masque. De la même façon, les chercheurs et les scientifiques canadiens mettent leurs connaissances et leur expertise au service des efforts pancanadiens.

Efforts en matière de vaccins

À long terme, la meilleure façon de mettre fin à cette pandémie est de disposer d'un vaccin sûr et efficace.

La stratégie du Canada en matière de vaccins vise à garantir que les Canadiens pourront se faire vacciner dès que le vaccin sera au point.

Il existe plusieurs types de candidats-vaccins. Le Canada explore une diversité d'options. Le gouvernement s'est déjà assuré un accès à des candidats-vaccins et à des produits thérapeutiques, tout en finançant leur mise au point ici, au pays. Et pour pouvoir distribuer les vaccins aux Canadiens une fois qu'ils seront prêts, le gouvernement a fait des investissements supplémentaires dans sa capacité de distribution.

Que ce soit le Groupe de travail sur les vaccins, qui offre les meilleurs conseils sur l'achat et le déploiement des vaccins, ou le Groupe de travail sur l'immunité, qui se penche sur l'effet de la COVID-19 sur les populations vulnérables, les plus grands esprits scientifiques du Canada guident le gouvernement à chaque étape.

Aider les Canadiens durant la pandémie

La lutte médicale et scientifique contre ce virus est cruciale. Tout comme le gagne pain de chacun des Canadiens, des travailleurs et des familles.

Par conséquent, le deuxième pilier de l'approche du gouvernement consiste à soutenir les Canadiens durant cette crise.

Les répercussions économiques de la COVID-19 sur les Canadiens sont déjà pires que celles de la crise financière de 2008. Et elles ne seront pas de courte durée.

L'heure n'est pas à l'austérité. Le Canada est entré dans cette crise en meilleure position financière que ses pairs. Et le gouvernement met à profit sa capacité financière pour investir dans des initiatives comme la Prestation canadienne d'urgence et la Subvention salariale d'urgence du Canada et ainsi apporter aux Canadiens, aux entreprises et à l'ensemble de notre économie le soutien nécessaire pour traverser la tempête.

Les Canadiens ne devraient pas avoir à choisir entre leur santé et leur travail, tout comme ils ne devraient pas avoir à s'endetter alors que leur gouvernement peut mieux les soutenir.

Créer des emplois

Les pertes d'emploi sont peut-être la conséquence la plus évidente du choc économique mondial qu'ont subi tant les Canadiens que les populations des autres pays.

La Prestation canadienne d'urgence a aidé les gens à rester en santé à la maison et à pouvoir continuer à nourrir leur famille.

La Subvention salariale d'urgence a aidé les gens à conserver leur emploi ou à être réembauchés s'ils avaient été mis à pied.

Mais la tâche n'est pas terminée.

Le taux de chômage atteint les deux chiffres et le niveau de sous-emploi est élevé.

Les femmes, les Canadiens racisés et les jeunes ont subi le plus lourdement les pertes d'emploi.

Les Canadiens ont besoin de bons emplois sur lesquels ils peuvent compter.

À cette fin, le gouvernement lancera une campagne visant à créer plus d'un million d'emplois, ce qui nous ramènera aux mêmes niveaux qu'auparavant. Pour ce faire, il utilisera une série d'outils. Il compte notamment faire des investissements directs dans le secteur social et les infrastructures, offrir une formation immédiate pour permettre aux travailleurs d'acquérir rapidement des compétences, et mettre en place des mesures incitant les employeurs à embaucher et à conserver leurs travailleurs.

L'une des façons qui permettront au gouvernement de créer ces emplois sera de prolonger la Subvention salariale d'urgence du Canada jusqu'à l'été prochain. Le gouvernement travaillera de concert avec les entreprises et les travailleurs afin de s'assurer que le programme tient compte à la fois de la situation sanitaire et économique, au fur et à mesure de son évolution.

Une autre façon pour le gouvernement de créer des emplois consistera à renforcer considérablement la Stratégie emploi et compétences jeunesse, pour offrir plus d'expériences professionnelles rémunérées aux jeunes Canadiens l'an prochain.

Aujourd'hui plus que jamais, les Canadiens doivent travailler ensemble, notamment en éliminant les derniers obstacles à un libre-échange complet entre les provinces, afin de relancer l'économie et de remettre les Canadiens au travail.

Soutenir les travailleurs et leur famille

Avec les pertes d'emploi que les Canadiens ont subies, il est très vite devenu évident que beaucoup d'entre eux auraient besoin d'aide jusqu'à ce qu'ils puissent retrouver du travail. Mais les systèmes de soutien au revenu existants n'ont pas été conçus pour faire face à une telle situation sans précédent. Voilà pourquoi le gouvernement a rapidement créé la Prestation canadienne d'urgence, un programme temporaire destiné à aider des millions de Canadiens à traverser une période très difficile.

La relance économique étant maintenant bien engagée, les prestataires de la PCU devraient désormais passer au régime d'assurance-emploi. Pour ceux qui n'auraient pas droit à l'assurance-emploi en temps normal, le gouvernement a créé temporairement la Prestation canadienne de la relance économique.

Au cours des prochains mois, le régime d'assurance-emploi deviendra le seul mécanisme de distribution des prestations d'emploi, y compris pour les Canadiens qui n'y avaient pas droit avant la pandémie. Cette pandémie a montré que le Canada a besoin d'un régime d'assurance-emploi adapté au XXI^e siècle, y compris pour les travailleurs autonomes et les personnes qui travaillent dans l'économie à la demande.

Les femmes dans l'économie

Les femmes – en particulier celles avec de faibles revenus – ont été les plus touchées par la COVID-19. Les effets de cette crise ont été décrits comme une « récession au féminin ».

Nombreuses sont les femmes qui ont servi en première ligne dans nos communautés ou chez elles, en assumant la charge des soins non rémunérés.

Nous ne pouvons pas laisser la pandémie nous faire reculer dans le temps quant à la participation des femmes au marché du travail, ni perdre les gains sociaux et politiques pour lesquels les femmes et leurs alliés se sont battus si fort.

Le gouvernement va établir le Plan d'action pour les femmes dans l'économie pour aider plus de femmes à retourner sur le marché du travail et veiller à gérer la pandémie et la reprise d'un point de vue féministe et intersectionnel. Ce plan sera orienté par un groupe de travail composé d'experts dont la diversité des voix viendra stimuler l'approche pangouvernementale mise de l'avant.

Cela fait près de 50 ans que la Commission royale d'enquête sur la condition de la femme a souligné la nécessité de services de garde d'enfants pour favoriser l'égalité sociale et économique des femmes. Nous avons compris depuis longtemps que le Canada ne peut pas réussir si la moitié de la population est ignorée. Les Canadiens ont besoin de services de garde d'enfants plus accessibles, plus abordables, plus inclusifs et de meilleure qualité.

Conscient de l'urgence de cet enjeu, le gouvernement réalisera un investissement important, soutenu et à long terme dans la mise en place d'un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada.

Le gouvernement tablera sur des investissements antérieurs, apprendra du modèle mis en place au Québec et travaillera de concert avec les provinces et les territoires pour que des services de garde de haute qualité soient accessibles à tous.

Toutes les sphères de la société, y compris les dirigeants du monde des affaires et les dirigeants syndicaux, s'entendent pour dire que c'est le moment d'agir.

Ouverture de la session

Le gouvernement reste déterminé à subventionner les coûts des programmes avant et après les classes. Compte tenu de la façon dont cette pandémie a touché les parents et les familles, il est plus important que jamais de disposer de possibilités de garde souples pendant l'école primaire.

Le gouvernement va également accélérer la mise en œuvre de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat, qui a déjà aidé des femmes de tout le Canada à faire prospérer leurs entreprises.

Soutenir les entreprises

Tout en investissant dans les gens, le gouvernement continuera de soutenir les entreprises qui créent des emplois.

Les petites entreprises sont le moteur des communautés et l'épine dorsale de l'économie. Le gouvernement a adopté une série de mesures pour soutenir les entreprises canadiennes, allant de l'aide à la masse salariale par l'intermédiaire de la Subvention salariale d'urgence du Canada à l'aide aux dépenses par le biais de prêts sans intérêt.

La COVID-19 a poussé les entreprises de tout le pays, grandes comme petites, à repenser leurs façons de faire. Les entrepreneurs et les propriétaires se tournent davantage vers les solutions numériques, les solutions créatives et les investissements respectueux du climat.

Le gouvernement aidera les entreprises à s'adapter à l'avenir et à y prospérer.

Cet automne, en plus de prolonger la subvention salariale, le gouvernement mettra en place d'autres mesures pour aider les entreprises à traverser la pandémie:

il étendra le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes pour aider les entreprises à assumer leurs coûts fixes;

il améliorera le Programme de crédit aux entreprises;

et il mettra en place d'autres mesures d'aide pour les industries les plus durement touchées, notamment l'industrie du voyage et du tourisme, l'industrie de l'accueil et les industries culturelles comme les arts de la scène.

Viabilité financière

L'urgence de la COVID-19 a entraîné d'énormes coûts. Cependant, si le gouvernement n'en avait pas fait autant, le Canada aurait subi une récession plus profonde et un déficit beaucoup plus élevé à long terme.

Étant donné les faibles taux d'intérêt, les banques centrales ne peuvent pas en faire davantage pour aider. Il existe un consensus mondial sur le fait que les gouvernements doivent en faire plus. Les gouvernements peuvent y arriver en conservant le faible coût des emprunts pour les décennies à venir. Ce gouvernement préservera les avantages fiscaux du Canada et restera guidé par les valeurs de la viabilité et de la prudence.

À l'heure actuelle, il existe deux nécessités distinctes.

La première consiste à aider les Canadiens à court terme et à faire tout ce qu'il faut, en utilisant l'arsenal budgétaire nécessaire pour soutenir la population et les entreprises pendant la pandémie. La meilleure façon de maintenir la vigueur de l'économie est de garder les Canadiens en bonne santé.

Ouverture de la session

La deuxième nécessité est celle de rebâtir en mieux, en adoptant une approche durable pour les prochaines générations. Le gouvernement élabore un plan de stimulation et de relance, et il doit le faire de manière responsable.

À plus long terme, le gouvernement se concentrera sur des investissements ciblés pour renforcer la classe moyenne, accroître la résilience et générer de la croissance. Le gouvernement déterminera également de nouveaux moyens de taxer les inégalités extrêmes sur le plan de la richesse, notamment en terminant le travail consistant à limiter les déductions pour option d'achat d'actions des gens riches des grandes entreprises établies et en s'attaquant à l'évitement de l'impôt sur les sociétés par les géants du numérique.

Un constat s'impose: les géants du Web empochent l'argent des Canadiens et imposent leurs propres priorités. Les choses doivent changer et elles vont changer. Le gouvernement agira afin d'assurer un partage plus équitable de leurs revenus avec nos créateurs et médias, en plus d'exiger qu'ils contribuent à la création, à la production et à la diffusion de nos histoires, à l'écran, en parole, en musique et à l'écrit.

Cet automne, le gouvernement rendra publique une mise à jour du Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19. Il exposera la situation économique et financière du gouvernement, fournira des projections financières et présentera de nouvelles mesures visant à mettre en œuvre le présent discours du Trône.

Cette mise à jour établira clairement que la force de la classe moyenne et le bien-être de tous les Canadiens demeurent les principaux indicateurs de réussite du Canada.

Rebâtir en mieux – une stratégie pour améliorer la résilience de la classe moyenne

Pendant que nous nous battons pour tous les Canadiens et défendons leur capacité de réussir, nous devons également nous concentrer sur l'avenir et rebâtir en mieux. C'est le troisième pilier de l'approche du gouvernement.

Partout dans le monde, les économies avancées prennent conscience que les choses ne devraient pas revenir à ce qu'elles étaient avant. La COVID-19 a mis en évidence les vulnérabilités de nos sociétés.

Le gouvernement créera une stratégie pour améliorer la résilience de la classe moyenne et des personnes qui travaillent fort pour en faire partie.

Nous allons notamment réduire les écarts dans nos systèmes sociaux, investir dans les soins de santé et créer des emplois. Nous allons lutter contre les changements climatiques et poursuivre notre engagement à l'égard de la viabilité financière et de la croissance économique en tant que fondements d'une société forte et dynamique.

Réduire les écarts dans nos systèmes sociaux

Nous devons a priori reconnaître que l'un des plus grands drames de cette pandémie est la perte de vies humaines dans les centres de soins de longue durée. Tous les aînés méritent de vivre en sécurité, dans le respect et la dignité.

Même si les soins de longue durée sont de compétence provinciale et territoriale, le gouvernement fédéral fera tout en son pou-

voir pour soutenir les personnes âgées en collaboration avec les provinces et les territoires.

Le gouvernement travaillera avec le Parlement pour apporter des modifications au *Code criminel* afin de sanctionner de manière claire les personnes qui négligent et mettent en danger les aînés dont ils prennent soin.

En outre, le gouvernement:

collaborera avec les provinces et les territoires en vue d'établir de nouvelles normes nationales pour les soins de longue durée afin que les personnes âgées bénéficient du meilleur soutien possible;

prendra des mesures supplémentaires pour aider les gens à vivre chez eux plus longtemps.

Le gouvernement reste déterminé à augmenter la pension de la Sécurité de la vieillesse lorsqu'une personne âgée atteint 75 ans et à augmenter la prestation de survivant du Régime de pensions du Canada.

Le gouvernement étudiera également d'autres mesures visant expressément les préposés aux services de soutien à la personne, qui offrent un service essentiel aux gens les plus vulnérables de nos communautés. Le Canada doit mieux valoriser leur travail et leur contribution à notre société.

La COVID-19 touche de façon démesurée les Canadiens en situation de handicap et a mis en lumière des problèmes qui durent depuis longtemps. Le gouvernement présentera son plan pour l'inclusion des personnes handicapées, lequel prévoit:

une nouvelle prestation canadienne pour les personnes en situation de handicap qui sera inspirée du Supplément de revenu garanti destiné aux aînés;

une stratégie d'emploi robuste qui ciblera les Canadiens en situation de handicap;

un meilleur processus pour déterminer l'admissibilité aux programmes et aux prestations du gouvernement qui visent les personnes en situation de handicap.

Depuis les six derniers mois, nous comprenons mieux que jamais pourquoi les Canadiens ont besoin d'un système de santé résilient.

Le gouvernement veillera à ce que tout le monde – y compris dans les zones rurales et éloignées – ait accès à un médecin de famille ou à une équipe de soins primaires. La COVID-19 a également révélé que notre système doit être plus souple et permettre de joindre les personnes à leur domicile. Le gouvernement continuera d'améliorer l'accessibilité des soins de santé virtuels.

Le gouvernement poursuivra sa lutte contre l'épidémie des opioïdes, une crise sanitaire qui déchire des communautés et ne cesse d'empirer chaque jour. De plus, le gouvernement offrira un meilleur accès aux ressources en santé mentale. Tous les Canadiens devraient recevoir les soins dont ils ont besoin, lorsqu'ils en ont besoin. Nous en sortirons tous plus forts.

Il en va de même pour l'accès aux médicaments qui aident les gens à rester en santé. Bien des Canadiens qui avaient un régime d'assurance-médicaments à leur travail ont perdu cette assurance lorsqu'ils ont été mis à pied en raison de la pandémie. Par conséquent, le moment est bien choisi pour redoubler d'efforts dans ce dossier.

Le gouvernement continue de croire en un régime national universel d'assurance-médicaments, et accélérera les étapes pour le mettre en place au moyen des mesures suivantes:

lancer une stratégie concernant les maladies rares pour aider les familles à réaliser des économies sur les médicaments coûteux;

établir une liste de médicaments admissibles pour que le prix des médicaments demeure bas;

travailler de concert avec les provinces et les territoires qui souhaitent aller de l'avant rapidement.

En plus d'une bonne infrastructure de santé, les Canadiens doivent pouvoir s'épanouir dans des communautés fortes et sécuritaires.

Le gouvernement a interdit les armes à feu de style arme d'assaut. Le gouvernement continuera aussi de mettre en œuvre ses engagements qui ont trait aux politiques sur les armes à feu. Il prendra notamment les mesures suivantes:

donner aux municipalités la capacité de restreindre davantage ou d'interdire les armes de poing;

renforcer les mesures de contrôle du flux d'armes illégales qui entrent au Canada.

La sécurité des femmes doit être le fondement sur lequel tout progrès est édifié. Le gouvernement accélérera les investissements dans les refuges et les logements de transition, et poursuivra la mise en œuvre d'un plan d'action national contre la violence sexiste.

Pour renforcer les communautés encore davantage, le gouvernement investira dans tous les types d'infrastructure au cours des deux prochaines années. Il investira dans le transport en commun, les rénovations écoénergétiques, l'énergie propre, le service à large bande en milieu rural et le logement abordable, en particulier pour les peuples autochtones et les communautés du Nord.

Ces six derniers mois, bien des gens ont commencé à travailler de la maison, à suivre leurs cours depuis leur table de cuisine, à magasiner en ligne et à accéder aux services du gouvernement à distance. Il est donc plus important que jamais que tous les Canadiens aient accès à Internet.

Le gouvernement accélérera le calendrier de mise en œuvre de la connectivité et reverra à la hausse les ambitions du Fonds pour la large bande universelle afin que les Canadiens de toutes les régions aient accès à Internet haute vitesse.

Et pour resserrer les liens entre nos communautés, le gouvernement travaillera avec des partenaires pour assurer les liaisons régionales des compagnies aériennes. Il est essentiel que les Canadiens vivant en région aient accès à un service aérien régional fiable et abordable. C'est une question d'équité, d'emplois et de développement économique. Le gouvernement travaillera en ce sens.

Pour des communautés fortes, tout le monde doit pouvoir vivre dans un endroit sûr et abordable.

Tout le monde devrait avoir un toit au-dessus de la tête pendant la pandémie, mais aussi pour traverser l'hiver canadien.

Cette semaine, le gouvernement a investi plus de 1 milliard de dollars pour les personnes en situation d'itinérance, notamment pour l'automne.

Ouverture de la session

En 2017, le gouvernement a annoncé qu'il réduirait de 50 % l'itinérance chronique au Canada. À ce jour, le gouvernement a déjà aidé plus d'un million de personnes à se trouver un toit sûr et abordable. Compte tenu des progrès réalisés et de notre engagement à en faire davantage, le gouvernement entend désormais éliminer entièrement l'itinérance chronique au pays.

En même temps, le gouvernement réalisera des investissements importants dans le logement, pour l'ensemble des Canadiens.

Le gouvernement bonifiera la Stratégie nationale sur le logement, une initiative sans précédent annoncée en 2017. Pour ce faire, il augmentera les investissements destinés aux placements rapides en logement à court terme et il travaillera en partenariat avec des organisations sans but lucratif et des coopératives à moyen et à long terme. Pour aider la classe moyenne, le gouvernement apportera des améliorations à l'Incitatif à l'achat d'une première propriété, notamment dans les grandes villes canadiennes, pour permettre aux familles de s'acheter leur première maison.

Tout le monde mérite d'avoir un toit au-dessus de la tête, et le logement est aussi un moteur essentiel de l'économie. Les projets de construction créent de l'emploi, et lorsque les gens ont un chez-soi, ils sont mieux à même de contribuer à leur communauté.

Tout comme chaque personne mérite un foyer, chacun mérite de pouvoir offrir des repas nutritifs à sa famille.

En raison de la pandémie, cela a été plus difficile pour les Canadiens. Le gouvernement continuera de travailler avec des partenaires, y compris directement avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis, pour combattre l'insécurité alimentaire au Canada. Le gouvernement renforcera aussi les chaînes d'approvisionnement alimentaire locales du pays.

Les travailleurs canadiens et migrants qui produisent, récoltent et transforment nos aliments – des cueilleurs de fruits jusqu'aux gens qui emballent nos fruits de mer – ont fait un travail remarquable pour mettre de la bonne nourriture dans l'assiette des gens. Ils méritent tout le soutien et la protection du gouvernement.

Le gouvernement veillera également à ce que les travailleurs des secteurs soumis à la gestion de l'offre au Canada reçoivent un dédommagement plein et équitable par suite des accords commerciaux conclus récemment. Nos familles peuvent se nourrir grâce aux agriculteurs, et nous allons continuer de les aider à réussir et à faire croître leurs entreprises.

Une main-d'œuvre plus forte

Cette pandémie a révélé des lacunes dans les secteurs de la santé, du logement et de l'approvisionnement alimentaire. Elle a aussi mis en lumière les inégalités auxquelles les Canadiens font face sur le marché du travail.

Nous avons l'occasion de non seulement soutenir les Canadiens, mais aussi d'accroître leur potentiel. En collaboration avec les provinces et les territoires, le gouvernement fera le plus grand investissement de l'histoire canadienne en formation des travailleurs. Cet investissement a pour objectif de:

soutenir les Canadiens qui acquièrent de nouvelles compétences dans des secteurs en croissance;

aider les travailleurs à suivre des formations et à obtenir des accreditations;

Ouverture de la session

renforcer les futurs travailleurs, en les mettant en contact avec des employeurs et de bons emplois, dans l'objectif de faire croître et de renforcer la classe moyenne.

Que ce soit à travers les chercheurs qui mettent au point des vaccins ou les entrepreneurs qui créent des boutiques en ligne, cette pandémie nous a rappelé la puissance de l'économie du savoir, et à quel point elle est cruciale pour notre avenir.

Les Canadiens sont des chefs de file, et ils doivent disposer de services publics qui suivent la cadence.

Le gouvernement fera des investissements de longue durée afin de mettre à niveau les systèmes de TI désuets. Il pourra ainsi moderniser ses services aux Canadiens – les jeunes et moins jeunes, ceux qui se cherchent un emploi ou ceux qui vivent avec un handicap. Le gouvernement travaillera également à la mise en place d'un système gratuit de production automatisée des déclarations d'impôt pour les déclarations simples afin que les citoyens reçoivent les prestations dont ils ont besoin.

Le gouvernement doit rester agile et être prêt pour ce qui l'attend.

Agir contre les risques extrêmes découlant des changements climatiques

Les mesures en faveur du climat formeront la pierre angulaire de notre plan visant à soutenir et à créer un million d'emplois dans tout le pays.

Le monde s'en va dans cette direction. Les consommateurs et les investisseurs du monde entier exigent et saluent les mesures en faveur du climat.

Les Canadiens ont la détermination et l'ingéniosité nécessaires pour relever ce défi et saisir les débouchés mondiaux.

Nous pouvons créer de bons emplois aujourd'hui et développer une économie compétitive à l'échelle mondiale non seulement pour l'année prochaine, mais aussi pour 2030, 2040 et au-delà.

Les Canadiens sont conscients que les changements climatiques menacent leur santé, leur mode de vie et leur planète. Ils veulent une action climatique dès maintenant, et c'est ce que le gouvernement continuera de faire.

Le gouvernement mettra immédiatement en place un plan qui permettra de surpasser les objectifs climatiques du Canada pour 2030. Le gouvernement légifèrera également sur l'objectif canadien de zéro émission nette d'ici 2050.

Dans le cadre de son plan, le Canada prévoit les mesures suivantes:

- créer des milliers d'emplois dans la rénovation de maisons et d'immeubles, ce qui permettra de réduire la facture énergétique des familles et des entreprises canadiennes;

- investir dans la réduction des effets des catastrophes climatiques, comme les inondations et les feux de forêt, pour rendre les communautés plus sûres et résilientes;

- favoriser la mise en place d'un plus grand nombre de solutions de transports en commun et de transport actif;

- rendre les véhicules zéro émission plus abordables et plus accessibles et investir dans l'élargissement de l'infrastructure de recharge à l'échelle du pays.

Un bon exemple d'adaptation vers un avenir neutre en carbone réside dans la construction de véhicules et de batteries zéro émission. Du nickel au cuivre, le Canada dispose des ressources nécessaires à ces technologies propres. Ces ressources, jumelées à l'expertise canadienne, représentent l'avantage concurrentiel du Canada.

Le gouvernement lancera un nouveau fonds pour attirer les investissements dans la fabrication de produits zéro émission et réduira de moitié le taux d'imposition des sociétés pour ces entreprises afin de créer des emplois et de faire du Canada un leader mondial dans le domaine des technologies propres. Le gouvernement cherchera à faire du Canada la destination la plus compétitive du monde pour les entreprises de technologies propres.

Le gouvernement prendra aussi ces mesures:

- transformer la façon dont nous propulsons notre économie et nos communautés en allant de l'avant avec le Fonds pour l'énergie propre, notamment avec des projets comme la boucle de l'Atlantique, qui permettra de fournir les surplus énergétiques à des communautés qui délaissent le charbon;

- appuyer les investissements dans les énergies renouvelables et dans les solutions et technologies d'énergie propre de prochaine génération.

Le Canada ne peut atteindre la cible zéro émission nette sans le savoir-faire du secteur de l'énergie et les idées novatrices de tous les Canadiens, notamment les gens de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le gouvernement prendra ces mesures:

- soutenir les secteurs de la fabrication, des ressources naturelles et de l'énergie dans leurs efforts de transition vers un avenir zéro émission, en créant des emplois bien rémunérés et durables;

- reconnaître les agriculteurs, les forestiers et les éleveurs comme des partenaires clés dans la lutte contre les changements climatiques, en soutenant leurs efforts pour réduire les émissions et renforcer leur résilience.

Le gouvernement maintiendra sa politique de tarification de la pollution et continuera de redonner cet argent aux Canadiens. Il ne devrait pas être permis de polluer gratuitement.

La pandémie a rappelé aux Canadiens à quel point la nature leur est précieuse. Le gouvernement travaillera en collaboration avec les municipalités dans le cadre d'un nouvel engagement visant à accroître le nombre de parcs en milieu urbain, pour que tout le monde ait accès à un espace vert. Nous ferons cela tout en protégeant le quart des terres et des océans du pays dans cinq ans. Pour lutter contre les changements climatiques, nous allons en outre nous tourner vers des solutions naturelles, comme la plantation de 2 milliards d'arbres.

Le gouvernement interdira les plastiques à usage unique nocifs l'an prochain et veillera à ce que davantage de plastique soit recyclé. De plus, il modernisera la *Loi sur la protection de l'environnement du Canada*.

Lors de la fermeture de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies par un gouvernement précédent, le Canada a perdu un outil important pour gérer ses eaux. Le gouvernement va créer une nouvelle agence canadienne de l'eau pour assurer la sécurité, la propreté et la bonne gestion de nos eaux. Le gouvernement cherchera également des moyens de construire des infrastructures hydrauliques et d'irrigation plus résilientes.

Parallèlement, le gouvernement continuera de faire croître l'économie océanique du Canada afin de créer des débouchés pour les pêcheurs et les communautés côtières, tout en faisant progresser les objectifs de réconciliation et de conservation. Ces investissements dans l'économie bleue contribueront à la prospérité du pays.

Le pays pour lequel nous menons ce combat

Nous menons ce combat pour les Canadiens d'aujourd'hui et le Canada de demain. Nous ne devons donc jamais oublier les valeurs qui nous définissent. Le quatrième et dernier pilier de l'approche du gouvernement consiste à défendre les valeurs canadiennes et à faire en sorte que tous en bénéficient.

Au Canada, nous prenons soin les uns des autres. C'est ce qui a aidé le pays à traverser la pandémie mieux que bien d'autres pays.

Le Canada doit continuer de défendre les valeurs qui le définissent, que ce soit d'accueillir de nouveaux arrivants, de souligner avec fierté l'apport des communautés LGBTQ2 ou de célébrer ses deux langues officielles. Il reste encore du travail à faire, notamment sur le chemin de la réconciliation et dans la lutte contre le racisme systémique.

Réconciliation

Tout au long de la pandémie, le gouvernement s'est fixé comme priorité de soutenir les communautés autochtones, ce qui a permis de contenir la propagation de la COVID-19 et de garantir la sécurité des gens. Le gouvernement poursuivra ses efforts en ce sens.

Le gouvernement continuera d'avancer sur la voie commune de la réconciliation et gardera le cap sur la mise en œuvre des engagements pris en 2019. Toutefois, la pandémie a révélé que nous devons progresser encore plus rapidement sur certains fronts. C'est pourquoi nous prendrons les mesures suivantes:

- accélérer les travaux visant à élaborer conjointement avec les Premières Nations, les Inuits et la Nation métisse une loi sur la santé des Autochtones fondée sur les distinctions, ainsi qu'une stratégie de santé mentale et de bien-être fondée sur les distinctions;

- accélérer les travaux réalisés dans le cadre du Plan d'action national pour donner suite aux *appels à la justice* énoncés dans le rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et mettre en œuvre les *appels à l'action* de la Commission de vérité et réconciliation;

- poursuivre les travaux visant à combler les lacunes en matière d'infrastructure dans les communautés autochtones et collaborer avec les Premières Nations, les Inuits et la Nation métisse dans le cadre d'une approche fondée sur les distinctions pour accélérer la réalisation de l'engagement sur 10 ans du gouvernement.

Le gouvernement va également:

- effectuer des investissements supplémentaires dans la résilience pour respecter son engagement en matière d'eau potable dans les communautés des Premières Nations;

Ouverture de la session

- appuyer des projets de renforcement des capacités supplémentaires à l'intention des Premières Nations, des Inuits et de la Nation métisse.

- Le gouvernement présentera un projet de loi visant à mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones d'ici la fin de l'année.

Lutte contre le racisme systémique

- Pour trop de Canadiens, le racisme systémique est une réalité bien présente. Nous savons que le racisme n'a pas pris de pause pendant la pandémie. Au contraire, la COVID-19 a frappé de plein fouet les Canadiens racisés.

- De nombreuses personnes – en particulier les Autochtones, les Noirs et les Canadiens racisés – ont demandé haut et fort à ce que les choses changent.

- Ils nous disent que nous devons en faire plus. Le gouvernement est d'accord.

- Le gouvernement a promis de s'attaquer au racisme systémique et s'est engagé à le faire en tenant compte des expériences concrètes des communautés racisées et des peuples autochtones.

- Le gouvernement a investi dans l'autonomisation économique au moyen du Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires, tout en s'efforçant de combler les lacunes dans les services destinés aux communautés autochtones. Des étapes importantes ont été franchies avec la parution de la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme 2019-2022, la création d'un secrétariat de lutte contre le racisme et la nomination, pour la première fois, d'un ministre attitré exclusivement à la diversité et à l'inclusion. Ce sont de bonnes mesures, mais il reste encore beaucoup à faire pour qu'un changement permanent et transformateur prenne forme.

- Le gouvernement redoublera d'efforts pour:

- lutter contre la haine en ligne;

- renforcer les efforts d'autonomisation économique visant des communautés ciblées et accroître la diversité dans les marchés publics;

- mettre en place une approche pangouvernementale fondée sur une meilleure collecte de données désagrégées;

- mettre en œuvre un plan d'action visant à accroître la représentation dans les recrutements et les nominations ainsi que le développement du leadership au sein de la fonction publique;

- prendre de nouvelles mesures pour soutenir les contributions artistiques et économiques de la culture et de l'héritage des communautés noires canadiennes.

- Des progrès doivent également être réalisés dans l'ensemble des systèmes de police et de justice. Tous les Canadiens doivent avoir la certitude que le système judiciaire est là pour les protéger et non pour leur nuire. Les Canadiens noirs et les Autochtones sont surreprésentés dans le système de justice pénale. Il faut que ça change.

- Le gouvernement prendra des mesures pour garantir que la justice pénale est administrée dans toute sa rigueur là où elle est nécessaire pour assurer la sécurité des gens et non pas de façon discriminatoire ou contreproductive.

- Le gouvernement prendra les mesures suivantes:

Ouverture de la session

adopter des mesures législatives et réaliser des investissements pour lutter contre les inégalités systémiques dans toutes les phases du système de justice pénale, de la déjudiciarisation à l'établissement des peines, de la réinsertion au casier judiciaire;

faire avancer le renforcement de la surveillance civile de nos organismes d'application de la loi, y compris la GRC;

moderniser la formation à l'intention des policiers et des agents responsables de l'application de la loi, notamment en ce qui concerne les normes pour le recours à la force;

faire progresser les réformes de la GRC, en privilégiant une approche de police communautaire;

accélérer le travail d'élaboration conjointe d'un cadre législatif pour les services de police des Premières Nations en tant que services essentiels.

Protection des deux langues officielles

Nos deux langues officielles sont indissociables du patrimoine de notre pays.

La défense des droits des minorités francophones à l'extérieur du Québec et la défense des droits de la minorité anglophone au Québec sont une priorité pour le gouvernement.

Mais le gouvernement du Canada doit également reconnaître que la situation du français est particulière. Il y a près de 8 millions de francophones au Canada dans un océan de plus de 360 millions d'habitants principalement anglophones. Le gouvernement a donc la responsabilité de protéger et de promouvoir le français non seulement à l'extérieur du Québec, mais également au Québec.

En ce sens, 51 ans après l'adoption de la *Loi sur les langues officielles*, le gouvernement s'engage notamment à renforcer cette loi en tenant compte de la réalité particulière du français.

Un Canada accueillant

L'immigration est toujours un moteur de la croissance économique du Canada.

Alors que d'autres pays ferment leurs portes aux talents mondiaux susceptibles d'aider leur économie, le Canada a la possibilité, dans le cadre de sa relance, de devenir la première destination mondiale pour les talents, les capitaux et les emplois. Lorsque les gens choisissent le Canada, contribuent à bâtir le Canada et font des sacrifices pour soutenir le Canada, nous devrions leur permettre de devenir officiellement des Canadiens.

Plus tôt cette année, le gouvernement a annoncé des mesures pour accorder la résidence permanente aux gens qui, même s'ils n'étaient pas des citoyens canadiens, ont pris soin des gens les plus vulnérables dans des centres de soins de longue durée et d'autres établissements de santé.

Le gouvernement continuera d'accueillir les nouveaux arrivants et de favoriser la réunification des familles. Nous savons qu'il y a un avantage économique et humain à ce que les familles soient ensemble.

Dans le cadre de son plan de relance économique à court terme et de son plan de croissance à long terme, le gouvernement mettra à profit les retombées de l'immigration pour maintenir la compétitivité du Canada sur la scène mondiale.

Le Canada dans le monde

Nous devons donner suite à toutes ces priorités au pays. Mais nous devons aussi reconnaître le monde dans lequel nous vivons.

La COVID-19 a accéléré les tendances actuelles vers un ordre mondial plus fragmenté. Il demeure dans l'intérêt du Canada de forger et de maintenir des relations bilatérales et multilatérales pour faire progresser la paix et la prospérité économique.

Le gouvernement investira davantage dans le développement international et aidera les pays en développement à mener à bien leur reprise économique et à accroître leur résilience. Le Canada soutiendra également les efforts visant à garantir l'accès des populations du monde entier à un vaccin. Nous ne pourrions pas éliminer cette pandémie au Canada si nous ne parvenons pas à l'enrayer partout dans le monde.

Le gouvernement continuera également de défendre les droits de la personne et la primauté du droit. Il est inacceptable que des citoyens soient détenus de manière arbitraire. Michael Kovrig et Michael Spavor doivent revenir au pays. Tous les Canadiens sont solidaires de leur situation.

Le gouvernement continuera de se battre pour le libre-échange, notamment en chapeautant le Groupe d'Ottawa sur la réforme de l'Organisation mondiale du commerce.

Nos alliés et partenaires aux vues similaires investissent pour s'assurer que leurs sociétés en sortent plus fortes. C'est aussi l'objectif du plan que se donne le gouvernement.

Conclusion

Ensemble, ces mesures forment un plan ambitieux qui nous permettra de composer avec une réalité sans précédent. Le cours des événements déterminera le moment où le travail à accomplir devra se faire.

Tout au long du processus, notre priorité est de protéger et de soutenir les Canadiens.

Et les valeurs fondamentales qui ont guidé le gouvernement depuis le premier jour restent les mêmes.

En 2015, les Canadiens ont demandé à leur gouvernement d'apporter de véritables changements dans tous les domaines, des emplois de la classe moyenne aux changements climatiques. En 2019, les citoyens ont élu un Parlement qui continuerait à faire avancer ces objectifs communs. Et, en 2020, les Canadiens n'attendent rien de moins.

Ce n'est pas une tâche facile que de bâtir un pays plus fort et plus résilient.

Il faudra travailler fort. Il faudra s'engager à trouver un terrain d'entente.

Mesdames et Messieurs les parlementaires, les Canadiens comptent sur vous pour faire progresser ce pays. Ils s'attendent à ce que vous travailliez ensemble afin de relever les défis auxquels nous sommes confrontés.

Souvenez-vous que nous sommes ici aujourd'hui grâce aux générations de Canadiens qui nous ont précédés. Nous sommes ici grâce aux femmes et aux hommes – nos parents, nos grands-parents et nos arrière-grands-parents – qui ont eu le courage d'aspirer à un avenir meilleur.

Aujourd'hui, c'est à notre tour. Nous avons l'occasion de bâtir un Canada plus fort et plus résilient pour tous.

Mesdames et Messieurs les députés, vous serez appelés à voter les crédits nécessaires pour financer les services et les dépenses approuvés par le Parlement.

Sénatrices et Sénateurs, Mesdames et Messieurs les députés, puissiez-vous être dignes de la confiance placée en vous par les Canadiens et puisse la Divine Providence vous guider dans l'exercice de vos fonctions.

[Traduction]

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je propose:

Que le discours du Trône prononcé aujourd'hui par Son Excellence la gouverneure générale devant les deux chambres du Parlement soit pris en considération plus tard aujourd'hui.

(La motion est adoptée.)

* * *

[Français]

TRAVAUX DES SUBSIDES

L'hon. Jean-Yves Ducloux (président du Conseil du Trésor, Lib.): Monsieur le Président, je propose:

Que la Chambre étudie les travaux des subsides à sa prochaine séance.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

Le Président: Je dois informer la Chambre que, conformément à l'ordre adopté le lundi 20 avril 2020, il y aura au total neuf jours désignés au cours de la période des crédits se terminant le 10 décembre 2020.

* * *

[Français]

LES COMITÉS PLÉNIERS

NOMINATION DU VICE-PRÉSIDENT

Le Président: Je suis maintenant prêt à proposer, pour adoption par la Chambre, un candidat aux postes de vice-président adjoint de la Chambre et vice-président des comités pléniers.

[Traduction]

Conformément à l'article 8 du Règlement, je propose Mme Carol Hughes pour le poste de vice-présidente adjointe de la Chambre et vice-présidente des comités pléniers. La motion est réputée proposée et appuyée.

Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

[Français]

NOMINATION DU VICE-PRÉSIDENT ADJOINT

Le Président: Je suis maintenant prêt à proposer, pour adoption par la Chambre, un candidat aux postes de vice-président adjoint de la Chambre et vice-président adjoint des comités pléniers.

Conformément à l'article 8 du Règlement, je propose Mme Mendès comme vice-présidente adjointe de la Chambre et vice-présidente adjointe des comités pléniers.

Ouverture de la session

[Traduction]

La motion est réputée proposée et appuyée. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

* * *

• (1635)

LES VOTES PAR VIDÉOCONFÉRENCE

Le Président: Comme suite à l'ordre spécial adopté par la Chambre plus tôt aujourd'hui, j'aimerais profiter de l'occasion pour communiquer des renseignements que les députés pourraient trouver utiles concernant la procédure des votes par appel nominal.

Nous apprenons actuellement comment nous adapter aux contraintes résultant de la pandémie de COVID-19. Il est évident, même si plusieurs des règles et pratiques de la Chambre peuvent être adaptées pour permettre aux députés de participer à distance, que la tenue des votes semble nécessiter des façons de faire qui s'écartent des pratiques établies.

À la demande de tous les partis, l'Administration de la Chambre a effectué une simulation de vote et a apporté un certain nombre d'ajustements à la procédure à la lumière des commentaires reçus à cette occasion.

[Français]

Certaines de nos règles et pratiques, comme celles prévoyant que les députés doivent entendre la motion et demeurer présents jusqu'à l'annonce du résultat, sont difficiles à appliquer avec l'utilisation de moyens virtuels. De plus, malgré les efforts déployés pour créer un système solide et fiable, il peut y avoir des défauts techniques ou des problèmes de connexion à l'Internet qui échappent au contrôle des députés et de l'Administration de la Chambre.

[Traduction]

Qu'arrive-t-il lorsqu'un député est incapable de rejoindre la vidéoconférence à temps pour des raisons techniques, mais qu'il a entendu la motion sur CPAC ou par la télédiffusion sur le Web, et qu'il parvient ultimement à voter lorsqu'il est nommé? Dans un cas pareil, la présidence n'a aucun moyen de déterminer si le député a bel et bien entendu la motion, et il lui serait très difficile de priver le député de son droit fondamental de voter.

[Français]

À l'opposé, un député qui arrive en retard à la séance virtuelle à cause d'un problème technique pourrait indiquer qu'il n'a pas entendu la motion et s'abstenir de voter. La présidence accepterait ces deux affirmations, conformément à la convention selon laquelle la Chambre accepte la parole des députés.

La présidence doit donc ménager un juste équilibre entre l'intégrité du processus décisionnel et la participation de tous les députés qui souhaitent voter et, tant que la Chambre n'en décidera pas autrement, la présidence propose que les votes se déroulent selon la procédure suivante:

L'Adresse

[Traduction]

Lorsqu'une motion est mise aux voix et suivie d'un vote oral, les députés ne répondront plus « oui » ou « non », et il ne sera pas nécessaire que cinq députés se lèvent pour qu'il y ait un vote par appel nominal. Au lieu de cela, je suivrai la procédure normale en lisant la motion et en demandant s'il plaît à la Chambre de l'adopter. À ce moment, il sera possible pour tout représentant d'un parti reconnu qui est présent à la Chambre de demander un vote par appel nominal. Puis, je convoquerai les députés ou reporterai le vote, selon le cas.

[Français]

Tous les députés pourront être admis à tout moment à la séance par vidéoconférence, mais ils doivent savoir que le Bureau aura la liste des députés qui étaient présents ou connectés à la vidéoconférence au moment où les whips ont pris leur siège.

Les députés inscrits sur la liste seront ensuite nommés par ordre alphabétique, par parti, pour exprimer leur vote. J'interviendrai si on ne peut pas voir un député.

[Traduction]

Une fois que tous les noms de la liste auront été dits, j'inviterai les députés qui n'ont pas été nommés ou qui ont eu un problème technique à s'identifier au moyen de la fonction « lever la main ». Entre-temps, les ambassadeurs des TI auront fourni au Bureau la liste des députés qui ont eu des difficultés techniques et qui ont contacté l'équipe de soutien. La fonction vidéo devra demeurer activée durant le vote.

[Français]

Il est possible qu'un député soit incapable de se connecter et de voter. Aux termes de l'ordre spécial, ce député ne serait pas pris en compte dans le vote, à moins d'avoir pris des mesures afin de communiquer avec le Bureau avant la fin du vote. J'invite les représentants des partis à réfléchir attentivement à des solutions pour gérer ces cas le mieux possible et à faire part de leurs suggestions au Président.

[Traduction]

Enfin, le maintien du décorum pose un défi certain. Je demande donc aux députés de préserver la dignité de la Chambre lorsqu'ils votent ou participent aux délibérations, notamment en étant judicieux dans le choix de l'arrière-plan et de leur tenue vestimentaire.

Afin de se préparer à voter à distance, les députés sont invités à participer à une simulation de vote demain, le jeudi 24 septembre à 19 heures.

[Français]

Je remercie les députés de leur attention à l'égard de cette déclaration plutôt prosaïque alors que nous établissons ensemble les règles de notre nouvelle réalité. J'estime qu'il est important que nous reconnaissons que la pandémie actuelle a modifié la façon dont nous nous acquittons de notre rôle de député. Il est toutefois également tout aussi important de nous réjouir du fait que nous nous adaptons à ces changements et que notre objectif commun demeure le même, c'est-à-dire servir la population canadienne.

DISCOURS DU TRÔNE

[Français]

L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre passe à l'étude du discours prononcé par Son Excellence la gouverneure générale à l'ouverture de la session.

M. Emmanuel Dubourg (Bourassa, Lib.): Monsieur le Président, vous me voyez ravi de prendre la parole à la suite du discours du Trône.

Alors qu'un virus insidieux assaille le monde et que notre gouvernement trace la voie vers une réponse robuste, responsable et audacieuse, j'aimerais que mes premiers mots aillent à ceux et celles qui ont été au front tout au long de la pandémie et qui sont aujourd'hui même à pied d'œuvre pour sauver les vies de nos citoyens les plus vulnérables.

Ce message revêt une importance particulière pour moi, car, un grand nombre de citoyens de ma circonscription ont été en première ligne et nombre d'entre eux font partie de ma communauté d'origine. Je veux saluer leur courage, leur sens du devoir et leur compassion. Je pense particulièrement aux travailleurs de l'ombre qui se lèvent pour aller au combat chaque jour et qui parfois en paient le prix. Mes pensées vont à tous les Canadiens et les Canadiennes qui ont perdu un des leurs récemment et qui vivent des moments difficiles. J'étends, au nom de tout notre gouvernement, à ces personnes, à leurs proches et à leurs familles, nos plus sincères condoléances.

Je salue tous les citoyens de la circonscription Bourassa, que j'ai le grand privilège de représenter ici, à la Chambre des communes du Canada. Tout comme nous, ils combattent cette pandémie. Je salue aussi les organismes communautaires, les nombreux bénévoles, les commerçants et les entreprises, sans oublier les élus, pour leurs efforts consentis. Nous devons continuer à être vigilants et à respecter les consignes.

Je n'ai pas besoin de le rappeler, car nous le savons tous: notre réalité a changé. Nous avons passé des mois difficiles alors que la deuxième vague débute.

Je vais dresser un portrait de la situation à laquelle nous faisons face. Plus de 9 000 Canadiens sont décédés des suites de la COVID-19. Chez nos voisins du sud, c'est plus de 200 000 et, dans le monde, c'est bientôt 1 million de personnes. Près de 9 millions de Canadiens ont perdu leur emploi dans les derniers mois. Si certains ont recommencé à travailler, des millions de Canadiens sont encore aujourd'hui sans emploi.

Certaines populations sont plus vulnérables. La pandémie a en effet frappé les personnes racisées de plein fouet. Elle a frappé les parents et les mères, qui sont souvent tiraillés entre leur famille et leur carrière; les jeunes qui ont perdu leur emploi et qui s'inquiètent pour leur avenir; nos pères et nos mères, nos oncles et nos tantes plus âgés, qui se savent plus vulnérables, et qui, parfois, vivent dans la peur et l'isolement; ainsi que les travailleurs précaires et à faible revenu sur lesquels nous avons compté dans les épiceries, dans les centres de soins et dans le secteur des services en général.

L'Adresse

La pandémie de la COVID-19 nous a tous affectés, et, dans les derniers mois, notre gouvernement a été là pour les Canadiens. La Prestation canadienne d'urgence et la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants ont été mises en place pour aider rapidement les Canadiens qui avaient perdu leur emploi. Récemment, nous avons annoncé que les prestataires seraient graduellement transférés vers le Régime d'assurance-emploi afin de faciliter la relance économique. La Prestation canadienne de maladie pour la relance économique permettra aux Canadiens qui ne peuvent travailler, parce qu'ils sont malades ou qu'ils doivent s'isoler pour des raisons liées à la COVID-19, de recevoir cette prestation pendant qu'ils s'isolent. Ces deux dernières mesures devraient être mises en place dans les prochaines semaines.

Nous avons aussi aidé les entreprises à passer à travers cette crise. Le but de notre gouvernement est d'éviter les mises à pied, d'inciter les entreprises à réembaucher leurs employés et à créer de nouveaux emplois. C'est à cette fin que nous avons mis sur pied la Subvention salariale d'urgence du Canada et que nous l'avons bonifiée au fur et à mesure pour qu'elle réponde aux besoins des entreprises.

Enfin, notre gouvernement a été là pour soutenir les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la culture, du patrimoine et du sport, du tourisme, et d'autres encore. Sur un autre plan, nous avons aussi été là pour les provinces durant cette crise, et ce, de diverses manières. Notre gouvernement s'est assuré d'obtenir en nombre suffisant des équipements de protection individuelle, tout en favorisant le développement de capacités de production au Canada. Nous avons aussi développé l'application Alerte COVID, qui est maintenant offerte et qui est un outil de plus pour endiguer la pandémie.

• (1640)

J'en profite pour inviter les habitants de l'Ontario, de Terre-Neuve-et-Labrador, du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan à télécharger l'application et à l'utiliser. Chacun peut contribuer. Nous invitons les autres provinces à leur emboîter le pas.

Nous nous sommes assuré un accès à des candidats vaccins et à des produits thérapeutiques, tout en finançant leur mise au point ici, au pays.

À la demande de certaines provinces, les Forces armées canadiennes ont été déployées dans les CHSLD afin de reprendre le contrôle de la situation.

Dans le cadre de l'Accord sur la relance sécuritaire, de 19 milliards de dollars, nous nous sommes entendus avec les provinces afin de contribuer à tous leurs efforts, du renforcement des capacités des réseaux de soins de santé à la fourniture d'équipement de protection individuelle.

Le gouvernement fédéral a aussi investi 2 milliards de dollars dans le Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire. Tout compte fait, notre gouvernement n'a pas hésité à agir afin d'être présent pour les Canadiens, les entreprises, les provinces et les territoires et d'assurer la santé et la sécurité de tous les Canadiens.

Toutefois, ce n'est pas terminé. Nous en avons encore beaucoup à faire. Notre gouvernement propose donc quatre priorités.

La première est évidemment de protéger la santé des Canadiens. Il faut continuer d'accélérer le dépistage et la recherche de contacts partout au pays. Il faut que les Canadiens et les Canadiennes puissent avoir accès à des tests rapidement. À cet effet, notre gou-

vernement mettra sur pied une équipe d'intervention en matière de dépistage pour répondre rapidement aux besoins urgents, notamment dans les communautés éloignées et isolées. Nous continuerons également nos efforts pour que les Canadiens puissent obtenir l'équipement de protection dont ils ont besoin. Nous garderons les Canadiens en sécurité et nous créerons ainsi des emplois.

Nous serons là pour aider financièrement les entreprises qui devront fermer leurs portes pour endiguer la transmission sur recommandation des autorités de la santé publique.

Nous poursuivrons nos efforts afin de nous procurer un vaccin et les produits thérapeutiques requis. À long terme, c'est ainsi que nous sortirons de cette pandémie.

Le deuxième volet du plan de notre gouvernement consiste à continuer à épauler et à soutenir les Canadiens et les entreprises. Nous allons d'abord continuer à faire ce qui fonctionne bien. Ainsi, la Subvention salariale d'urgence du Canada sera prolongée jusqu'à l'été prochain. Nous continuerons de travailler avec les entreprises pour nous assurer que la Subvention répond à leurs besoins.

Le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, le Programme de crédit aux entreprises et diverses mesures d'aide sectorielles continueront, notamment pour l'industrie du voyage et du tourisme, l'industrie de l'accueil et les industries culturelles comme les arts de la scène.

Pour les jeunes, nous allons renforcer considérablement la Stratégie emploi et compétences jeunesse afin qu'un plus grand nombre de jeunes puissent acquérir l'été prochain une expérience professionnelle et rémunérée.

Nous croyons aussi que les Canadiens doivent travailler ensemble afin d'éliminer les derniers obstacles à un libre-échange complet entre les provinces.

Notre objectif est de créer 1 million d'emplois afin de revenir au niveau où nous étions avant la pandémie. Nous multiplierons les investissements dans les infrastructures et dans le secteur social. Nous fournirons une aide aux travailleurs afin qu'ils acquièrent de nouvelles compétences et puissent retourner au travail. Nous mettrons des mesures en place pour inciter les employeurs à embaucher et à conserver leurs travailleurs.

Les femmes ont été particulièrement éprouvées au cours de cette pandémie. C'est pourquoi notre gouvernement mettra de l'avant un plan d'action pour les femmes dans l'économie afin d'aider plus de femmes à retourner sur le marché du travail.

• (1645)

En s'inspirant du modèle québécois, notre gouvernement réalisera un investissement important, soutenu et à long terme dans la mise en place d'un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada. Nous serons également présents auprès des parents et des familles en subventionnant les coûts des programmes avant et après les classes.

Nous trouverons également de nouveaux moyens pour taxer les inégalités extrêmes sur le plan de la richesse, notamment en limitant les déductions fiscales sur les options d'achat d'actions et en nous attaquant à l'évitement de l'impôt par les géants du numérique.

L'Adresse

Troisièmement, il nous faut penser à l'avenir maintenant, afin de rebâtir mieux. Le COVID-19 a en effet mis en évidence de nombreuses vulnérabilités de nos sociétés. Le sort qui a été réservé aux personnes âgées est un des drames des derniers mois. En collaboration avec les provinces et les territoires, nous ferons tout pour soutenir les personnes âgées. Dans un premier temps, nous apporterons des modifications au Code criminel afin de sanctionner de manière claire les personnes qui négligent et mettent en danger les aînés dont ils prennent soin. Nous établirons des normes nationales pour les soins de longue durée. Nous prendrons des mesures pour aider les gens à vivre chez eux. Nous étudierons diverses mesures pour aider les préposés au service de soutien à la personne.

Nous restons également déterminés à augmenter la pension de la Sécurité de la vieillesse. Nous ferons tout ce qui est nécessaire afin que nos aînés vivent en sécurité dans le respect et la dignité.

Les Canadiens en situation de handicap ont aussi été éprouvés. Afin de reconstruire et d'améliorer notre filet social, nous établirons notamment une nouvelle prestation pour les personnes en situation de handicap. Nous établirons les premières bases d'un régime national universel d'assurance-médicaments en nous concentrant d'abord sur les maladies rares. Nous travaillerons avec les provinces et les territoires qui souhaitent aller de l'avant rapidement.

Pour reconstruire mieux, nous investirons dans le transport en commun, les rénovations écoénergétiques, l'énergie propre et le logement abordable. Nous investirons aussi de manière importante dans le service à large bande en milieu rural, car les derniers mois ont démontré l'importance que les Canadiens aient accès à Internet. Nous reverrons donc à la hausse les ambitions du Fonds pour la large bande universelle afin que les Canadiens de toutes les régions aient accès à Internet haute vitesse.

Notre gouvernement veillera à ce que les travailleurs des secteurs soumis à la gestion de l'offre au Canada reçoivent un dédommagement plein et équitable par suite des accords commerciaux conclus récemment.

Les changements climatiques seront aussi un élément central de cette reconstruction qui visera à créer un million d'emplois au pays. En effet, nous surpasserons les objectifs climatiques du Canada pour 2030 et nous légiférerons également sur l'objectif canadien de zéro émission nette d'ici 2050. À cet effet, nous mettrons en avant un nouveau fonds pour attirer les investissements dans la fabrication de produits zéro émission en réduisant de moitié le taux d'imposition de ces entreprises, afin de créer des emplois et de faire du Canada un leader mondial dans le domaine des technologies propres.

Quatrièmement, tout ce que nous ferons comme gouvernement se fera en défendant les valeurs canadiennes et en faisant en sorte que tous en bénéficient, mais il est aussi important de reconnaître que la situation du français est particulière ici. La défense des droits des minorités francophones à l'extérieur du Québec et la défense des droits des minorités anglophones au Québec sont une priorité pour notre gouvernement.

De plus, force est de reconnaître qu'il reste encore du travail à faire sur le plan de la réconciliation et dans la lutte contre le racisme systémique; et nous le reconnaissons.

• (1650)

Dans un premier temps, nous allons accélérer les travaux dans le cadre du plan d'action national pour donner suite aux appels à la

justice énoncés dans le rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et mettre en oeuvre les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Nous travaillerons avec les Premières Nations, les Inuits et la nation métisse afin de préparer une loi sur la santé des Autochtones et une stratégie de santé mentale et de bien-être fondées sur les distinctions.

Enfin, nous travaillerons activement à combler les lacunes en matière d'infrastructures des communautés autochtones. Nous déposerons également un projet de loi visant à mettre en oeuvre la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones d'ici la fin de l'année.

Le racisme systémique est en effet une réalité qui frappe de nombreux Canadiens. Je peux en témoigner. Notre gouvernement va donc s'y attaquer. Nous travaillerons d'arrache-pied afin de lutter contre la haine en ligne, de renforcer les efforts d'autonomisation économique visant les communautés ciblées et d'accroître la diversité dans les marchés publics. Nous allons instaurer une approche gouvernementale fondée sur une meilleure collecte de données désagrégées et accroître la représentation dans le recrutement et les nominations, ainsi que le développement du leadership au sein de la fonction publique. Nous allons prendre de nouvelles mesures pour soutenir les contributions artistiques et économiques de la culture et de l'héritage des communautés noires canadiennes.

Cela n'est pas tout. Nous adopterons des mesures législatives pour lutter contre les inégalités systémiques en justice pénale. Nous renforcerons le système de surveillance civile des organismes d'application de la loi, y compris la GRC. Nous moderniserons la formation des policiers et des agents responsables de la loi.

Je suis fier que notre gouvernement ait annoncé aujourd'hui dans le discours du Trône qu'il va assurer la santé et la sécurité des Canadiens dans un contexte de pandémie mondiale. Nous serons là pour protéger la santé des Canadiens, pour protéger leurs emplois et pour assurer leur sécurité. Je suis fier de notre gouvernement, oui. Nous serons toujours présents pour nos aînés, pour nos jeunes, pour nos familles et pour les plus vulnérables afin de les aider à traverser les temps difficiles qu'ils vivent.

Par conséquent, avec l'appui de l'honorable députée de Davenport, je propose que l'Adresse, dont le texte suit, soit présentée à Son Excellence la gouverneure générale du Canada:

À Son Excellence la très honorable Julie Payette, chancelière et compagnon principal de l'Ordre du Canada, chancelière et commandeur de l'Ordre du mérite militaire, chancelière et commandeur de l'Ordre du mérite des corps policiers, gouverneure générale et commandante en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, sujets très dévoués et fidèles de Sa Majesté, la Chambre des communes du Canada, assemblée en Parlement, prions respectueusement Votre Excellence d'agréer nos humbles remerciements pour le gracieux discours que Votre Excellence avez adressé aux deux Chambres du Parlement.

• (1655)

[Traduction]

M. Eric Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC): Monsieur le Président, c'est un plaisir d'être ici aujourd'hui, d'être de retour à Ottawa et au Parlement pour la reprise des travaux.

Comme nous nous y attendions, le discours d'aujourd'hui contient beaucoup de belles paroles et de platitudes. Toutefois, en ce moment même, des milliers de Canadiens, littéralement, font la queue dans tout le pays et sont renvoyés chez eux parce que Santé Canada n'a rien prévu ni n'a fixé de dates pour un examen des possibilités de dépistage rapide. Pendant ce temps, nos alliés progressent.

Le Royaume-Uni, par exemple, offre depuis des mois un test à domicile. En Allemagne, les experts médicaux sont en avance de plusieurs mois en ce qui concerne l'approbation de nouvelles options de dépistage.

Le gouvernement fédéral devrait maintenant savoir à quoi s'en tenir. Son propre coprésident du groupe de travail sur l'immunité, le Dr David Naylor, a en effet déclaré: « Il est regrettable, alors que l'automne est à nos portes, que le Canada ne dispose toujours pas d'une série de tests rapides et qu'il soit indécis quant à l'utilisation de substrats autres que les écouvillons nasaux. »

Aujourd'hui à Huntsville, le premier ministre Ford de l'Ontario a déclaré à propos de Santé Canada: « Nous avons besoin de votre aide, Santé Canada... Je ne saurais trop insister à ce sujet, Santé Canada reste muet sur les tests de salive, qui sont pourtant plus faciles à utiliser, en particulier auprès des enfants. »

Au nom des milliers de Canadiens, y compris certains premiers ministres, qui sont exaspérés par le processus de test, je pose au député de Bourassa la question suivante: pourrait-il informer les parents, les enfants et les citoyens de tout le pays d'une date et d'un échéancier précis pour mener à bien un examen complet qui facilitera la vie aux provinces et à l'ensemble de la population?

[Français]

M. Emmanuel Dubourg: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Il était ici présent et écoutait le discours du Trône. Il aborde le sujet de la santé. Nous avons pris énormément de mesures afin d'appuyer les Canadiens partout au pays. Récemment, nous avons mis en place l'application Alerte COVID à laquelle plusieurs provinces adhèrent. Nous avons mis de l'argent pour aider les provinces aussi.

On parle d'un plan de relance de 19 milliards de dollars. Ce sont des sommes sans précédent que nous transférons aux provinces afin que les mesures nécessaires soient prises pour accompagner les aînés et tous les Canadiens dans ces différentes mesures. Le dépistage, le traçage, l'apport des équipements de protection individuelle sont tous des mesures que nous avons prises afin que le Canada ait tout le nécessaire pour passer à travers cette pandémie.

M. Luc Thériault (Montcalm, BQ): Monsieur le Président, j'ai une pensée particulière pour tous ceux qui ont été frappés de plein fouet par la COVID-19 et pour ceux qui le seront, les patients non COVID. Il faut tirer des leçons de cette crise sanitaire. Une des leçons qu'il faut tirer, c'est qu'il ne faut pas des petites mesures et des intrusions du gouvernement.

Le député de Bourassa est un député du Québec. Il faut des mesures et des investissements durables pour passer à travers cette pandémie. Une des leçons, c'est qu'on n'était pas prêts. Ma grand-mère disait: mieux vaut prévenir que guérir. Cependant, la prévention a pris le bord quand les gouvernements fédéraux qui se sont succédés ont décidé de ne pas respecter l'entente d'investir 50 % dans les transferts et les retours d'argent en santé.

L'Adresse

Le député et citoyen de Bourassa doit se lever et nous dire s'il va voter avec le Parlement du Québec qui demande à l'unanimité un rattrapage de 28 milliards de dollars et des indexations dans les transferts en santé à 6 %.

Va-t-il voter avec le front commun du Québec et des autres provinces? Il est un député du Québec.

• (1700)

M. Emmanuel Dubourg: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Dans sa question, il suggère d'avoir des mesures durables. On vient de déposer le discours du Trône. C'est ce qui donne la vision, le sens du vent pour les prochaines années. Alors que veut-il de plus comme mesures durables? On parle de santé, de priorités économiques, de rebâtir, et aussi de valeurs. Il est vrai que je suis un député du Québec. Oui, je suis fier d'être Québécois et Canadien.

Non seulement notre gouvernement prend toutes les mesures pour accompagner le Québec, mais le premier ministre travaille avec tous les premiers ministres des provinces et des territoires pour mettre en œuvre des mesures pour aider tout le monde. Cela se fait de plus en plus durant cette pandémie. Le premier ministre a eu de nombreuses conversations téléphoniques avec les premiers ministres des provinces et des territoires. Cela continue. Il faut continuer à négocier, mais toujours dans l'intérêt des Canadiens.

[Traduction]

Mme Mumilaaq Qaqqaq (Nunavut, NPD): Monsieur le Président, le gouvernement fédéral laissait tomber les Inuits avant l'arrivée de la COVID-19 et il continue de le faire. Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement libéral a évoqué la mise en œuvre d'une stratégie sur le logement particulière pour les Autochtones, en 2017, et le financement d'un nombre accru de logements, en 2019. Pourtant, nous n'avons toujours pas vu ces deux mesures se concrétiser.

Le mois dernier, je me suis rendue dans sept collectivités du Nunavut, où j'ai visité plus de 100 foyers. Il y avait de la moisissure dans toutes les maisons que j'ai visitées, et la plupart d'entre elles étaient surpeuplées. On m'a également dit que des enfants avaient été retirés à leurs parents et placés en foyer d'accueil parce que leur résidence avait été jugée insalubre. On m'a informée que des parents avaient trouvé leurs enfants pendus au plafond. On m'a fait part de cas d'aînés forcés de vivre avec des personnes qui les maltraitaient.

L'absence de droits fondamentaux de la personne pour les Autochtones entraîne des décès. Des Inuits meurent, comme c'était déjà le cas avant la pandémie.

Je n'avais pas d'attentes relativement au discours du Trône. Depuis ma naissance, les Inuits se font promettre qu'ils vivront une bonne vie, que des changements positifs seront apportés, qu'ils pourront apporter leur pierre à la société de manière saine et qu'ils jouiront de leurs droits fondamentaux de la personne, mais ces promesses continuent d'être brisées.

Je commencerai à faire confiance au gouvernement fédéral lorsque les Inuits auront l'occasion de vivre une vie empreinte de dignité et de respect. Je commencerai à faire confiance au Parlement lorsque les peuples autochtones auront le droit à l'autodétermination.

L'Adresse

Quand le gouvernement fédéral défendra-t-il les Inuits et assurera-t-il le respect de leurs droits fondamentaux de la personne, à tout le moins en répondant à leurs besoins de base en matière de logement?

[Français]

M. Emmanuel Dubourg: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de son intervention très touchante. J'invite ma collègue à travailler avec le gouvernement afin de continuer à apporter des mesures visant à aider les communautés autochtones. Nous avons deux ministres qui sont associés à ce dossier.

Selon le discours que je viens de lire, je rappelle à ma collègue que nous allons prendre un certain nombre de mesures relatives à l'appel à la justice lancé dans le cadre de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Comme l'a dit ma collègue, il y a énormément de choses à faire en matière de santé ou de logement. Toutefois, c'est en mettant tous la main à la pâte que nous allons arriver à des jours meilleurs pour toutes les communautés autochtones et les groupes marginalisés.

● (1705)

[Traduction]

M. Sukh Dhaliwal (Surrey—Newton, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de Bourassa de son excellent travail.

Mes concitoyens savent que, depuis de nombreuses années, je suis propriétaire d'une petite entreprise dans Surrey—Newton. Des milliers d'autres citoyens de Surrey ont pu profiter de la subvention salariale qui a été offerte.

Comment la prolongation de la subvention salariale aidera-t-elle des milliers de petites entreprises dans Bourassa, Surrey—Newton et partout au Canada?

M. Emmanuel Dubourg: Monsieur le Président, je suis vraiment heureux de répondre à la question de mon collègue.

[Français]

Dans le deuxième volet du discours du Trône, nous parlons d'économie. Parmi les mesures que nous allons prendre, nous allons créer 1 million d'emplois partout au Canada.

De plus, comme l'a rappelé mon collègue, nous avons dit que la Subvention salariale d'urgence du Canada serait prolongée jusqu'à l'été prochain puisqu'elle a fait ses preuves. En effet, nous avons vu à quel point les entreprises éprouvaient des difficultés et à quel point elles continuent d'en éprouver depuis le début de cette pandémie. Nous avons dit que nous allions être là. Nous avons été là, nous sommes là et nous serons là. Nous aiderons ces entreprises à créer des emplois, à maintenir leurs activités et à conserver leurs travailleurs, comme ceux de l'industrie agroalimentaire qui nous permettent de mettre de la nourriture sur la table tous les jours. Nous allons continuer à aider les entreprises pour nous aider à surmonter cette pandémie.

[Traduction]

Le vice-président: Je vais exercer mon pouvoir discrétionnaire et accepter une dernière question afin de donner aux députés une certaine marge de manœuvre cet après-midi pour débattre du discours du Trône.

La députée de Calgary Skyview a la parole.

Mme Jag Sahota (Calgary Skyview, PCC): Monsieur le Président, je suis heureuse de siéger de nouveau dans cette enceinte,

tout en respectant, bien entendu, les mesures de distanciation sociale.

J'ai eu l'honneur d'être nommée ministre du cabinet fantôme pour les femmes et l'égalité des genres. J'ai l'intention de mettre à profit mon expérience dans ce rôle pour montrer que les femmes peuvent se reconnaître dans notre parti. Celles-ci ont d'ailleurs été touchées de manière disproportionnée par cette pandémie.

Le gouvernement s'est contenté comme d'habitude de débiter des platitudes, mais n'a pris que très peu de mesures concrètes. Les Canadiennes et les Canadiens méritent que le gouvernement pose des gestes en leur faveur, et cela, ils le méritaient dès le premier jour.

Qu'est-ce que le député a à dire aux Canadiennes et aux Canadiens qui ont été laissés pour compte et qui n'ont pas reçu l'appui dont ils ont si désespérément besoin?

[Français]

M. Emmanuel Dubourg: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question. Il s'agit d'une question qui la touche personnellement.

Dans le discours du Trône, il est effectivement indiqué à quel point les femmes ont été touchées par la pandémie. Nous avons pris un certain nombre de mesures qui ont profité aux femmes, que ce soit la Prestation canadienne d'urgence ou d'autres mesures. Dans le discours du Trône, nous avons aussi dit que nous allions déposer un plan spécial pour appuyer les femmes au plan économique, de façon à les aider à créer leur entreprise et à leur fournir plus d'occasions de retourner sur le marché du travail.

Nous continuons à aller de l'avant.

[Traduction]

Mme Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, à titre de très fière députée de Davenport, j'ai l'insigne honneur de prendre la parole dans cette enceinte aujourd'hui pour appuyer la motion de mon collègue le député de Bourassa portant sur l'Adresse en réponse au discours du Trône.

Les députés se réunissent en cette période d'incertitude et d'anxiété sans pareilles. Notre monde est aux prises avec la pire crise de santé publique que nous ayons connue. La pandémie mondiale que nous vivons a changé le cours de l'histoire, et notre pays n'a pas été à l'abri de ses conséquences.

Lorsque la crise a commencé, les Canadiens se souciaient de leur propre santé ainsi que de celle de leurs proches, et avec raison. Ils étaient préoccupés par les répercussions économiques: réussiraient-ils à garder leur emploi et à payer leurs factures? Il y a quelques mois à peine, bien qu'on dirait que des années se soient écoulées depuis, chacun savait qu'il ne pourrait jamais oublier le printemps de 2020, mais personne ne savait à quel moment la pandémie de COVID-19 allait enfin se terminer.

À l'évidence, elle n'est pas terminée. Nous devons tous nous résoudre au fait que la crise n'est toujours pas réglée. Il nous faudra relever encore d'autres défis, et il est plus important que jamais de continuer à nous serrer les coudes. Les Canadiens ont déjà fait la preuve que face à une crise, ils peuvent se montrer à la hauteur. Je considère que c'est ce qu'ils ont fait cette année et je suis convaincue qu'ils garderont le cap, ensemble, comme un peuple uni.

L'Adresse

Les Canadiens ont fait leur part, et les parlementaires doivent faire la leur eux aussi. Les gens que nous représentons tous ont besoin que les gouvernements et les politiciens, quel que soit leur parti politique, se montrent à la hauteur. Ils ont besoin que leurs représentants politiques donnent l'exemple.

Aujourd'hui, le gouvernement a présenté un discours du Trône qui fait précisément cela. La feuille de route que nous avons devant nous est l'occasion de faire preuve de leadership, que ce soit dans la façon de lutter contre la pandémie et de sauver des vies, d'aider les travailleurs et les entreprises du pays et — surtout — de relancer l'économie nationale, de renforcer les assises de la classe moyenne et d'investir dans les infrastructures essentielles, comme les transports en commun et l'Internet haute vitesse en région rurale. Les Canadiens s'attendent à ce que le gouvernement s'intéresse sans tarder à de nombreux services sociaux essentiels, dont la garde des enfants, les soins de longue durée pour les aînés, l'assurance-médicaments et le logement abordable. Dans chacun de ces domaines, nos mots d'ordre seront: action et leadership.

Le discours du Trône nous permettra aussi de faire preuve de leadership et de montrer que le Canada est un pays intrinsèquement tolérant et déterminé à lutter contre la discrimination, à défendre l'égalité hommes-femmes et à poursuivre la réconciliation avec les peuples autochtones. C'est sans oublier le leadership dont nous ferons preuve dans le dossier qui, nous le savons tous, sera le plus déterminant de notre époque: les changements climatiques.

Le discours du Trône est exhaustif et audacieux, et il convient aux circonstances actuelles. Il contient de nombreux points saillants et je ferai de mon mieux pour les porter à l'attention des députés durant le temps limité dont je dispose.

Bien entendu, protéger les Canadiens de la COVID-19 demeure notre principale priorité. Depuis le début, nous avons travaillé d'arrache-pied et sans relâche pour vaincre le virus, en collaboration avec tous les ordres de gouvernement du pays et tous les Canadiens.

Je suis heureuse d'affirmer que les Canadiens ont contribué à ces efforts. Ils ont compris qu'il fallait rester à la maison. Ils savent ce qu'est la distanciation sociale et la pratiquent à l'extérieur de chez eux. Ils comprennent l'importance du port du masque pour prévenir la COVID-19. Ils savent que, s'ils sont atteints, ils contribueront à prévenir la propagation de la maladie en demeurant à la maison.

Depuis plusieurs mois, de l'équipement de protection individuelle est expédié un peu partout au pays et de nombreux membres des Forces armées canadiennes ont aidé les aînés dans les établissements de soins de longue durée. Pendant tout ce temps, dans toutes les collectivités, les Canadiens se sont épaulés et ils ont la ferme intention de continuer à le faire.

Durant la première vague de la pandémie, on a intensifié les mesures de dépistage et de recherche de contacts à l'échelle du pays. Toutefois, comme un très grand nombre de médias au pays ont souligné cette semaine qu'on assiste à de nombreuses flambées, il est impératif de redoubler d'efforts.

• (1710)

Le gouvernement fédéral aidera les provinces à accroître leurs capacités de dépistage de la maladie chez les Canadiens afin de réduire les longues files d'attente actuelles. Nous cherchons aussi à tirer profit de toutes les technologies accessibles afin d'offrir des tests plus rapides. L'opposition, mais aussi les Canadiens, ont réclamé

haut et fort l'approbation de tests plus rapides. Dès que Santé Canada approuvera l'utilisation de tests sûrs au Canada, le gouvernement fera tout en son pouvoir pour qu'ils soient distribués le plus vite possible.

Tout au long de cette pandémie, les autorités locales en santé publique ont été aux premières lignes pour faire des recommandations et prendre des mesures judicieuses et fondées sur leur expertise. Elles sont les mieux placées pour savoir ce qui se passe à l'échelle locale. À mesure que nous prendrons des mesures pour empêcher les éclosions locales de prendre de l'ampleur, les collectivités pourraient avoir à ordonner des fermetures à court terme. Si c'est le cas, le gouvernement offrira une aide financière ciblée pour aider directement les entreprises locales. Nous avons déjà investi 19 milliards de dollars dans le cadre d'une entente de relance sécuritaire conclue avec les provinces et les territoires en vue de soutenir certains secteurs, comme celui de la santé, et l'achat d'équipement de protection individuelle. Tout récemment, nous avons annoncé un autre investissement de 2 milliards de dollars pour favoriser la réouverture des écoles et protéger les élèves, leurs enseignants et tous les travailleurs du réseau scolaire.

Toutefois, comme il est mentionné dans le discours du Trône, à long terme, la meilleure façon de mettre fin à cette pandémie est de disposer d'un vaccin sûr et efficace. Par conséquent, le gouvernement libéral a déjà assuré un accès à des vaccins potentiels. Nous continuons d'examiner toutes les options et nous mettons un plan au point pour distribuer le vaccin une fois qu'il sera prêt.

En plus de protéger la santé des Canadiens, nous nous engageons à protéger aussi leur gagne-pain. Comme nous le savons tous, la pandémie a durement frappé l'économie canadienne. Presque du jour au lendemain, de nombreux Canadiens se sont retrouvés sans emploi. Le gouvernement a réagi résolument et rapidement en instaurant des programmes comme la Prestation canadienne d'urgence, ou PCU, et la Subvention salariale d'urgence du Canada, ou SSUC.

Il reste tant de travail à faire parce que les Canadiens ont besoin d'emplois sur lesquels ils peuvent compter. À cette fin, nous lancerons une campagne visant à créer plus d'un million d'emplois, ce qui nous ramènera aux mêmes niveaux qu'avant la COVID-19. Pour ce faire, nous utiliserons un certain nombre d'outils, y compris des investissements directs dans le secteur social et les infrastructures, la formation professionnelle et des mesures incitant les employeurs à embaucher et à recycler de la main-d'œuvre.

Nous allons également prolonger la Subvention salariale d'urgence du Canada jusqu'à l'été prochain. Comme les députés le savent, la subvention salariale a été une véritable bouée de sauvetage pour les entreprises de partout au pays et de tous les secteurs de notre économie. Le gouvernement est déterminé à collaborer avec les entreprises et les travailleurs dans les prochains mois pour garantir que le programme continue de s'adapter aux besoins des Canadiens au fil du temps.

Nous allons aussi étendre le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, qui est notre programme de prêts, pour aider les petites entreprises à payer les coûts fixes. De plus, nous savons que d'autres mesures d'aide s'imposent pour les secteurs les plus durement touchés, notamment l'industrie du voyage et du tourisme, l'industrie de l'accueil et les industries culturelles dont font partie les arts de la scène.

L'Adresse

Je suis convaincue que la Prestation canadienne d'urgence est arrivée à point nommé pour aider de nombreux Canadiens à payer leurs factures. Toutefois, comme le souligne le discours du Trône, la relance économique étant maintenant bien engagée, les prestataires de la PCU doivent désormais passer au régime d'assurance-emploi. Par conséquent, pour les gens qui n'auraient pas droit à l'assurance-emploi en temps normal, nous allons créer la Prestation canadienne de la relance économique, une mesure transitoire. Dans les prochains mois, le régime d'assurance-emploi deviendra le seul mécanisme de distribution des prestations d'emploi, y compris pour les Canadiens qui n'y avaient pas droit jusqu'à maintenant, comme les personnes qui cumulent les contrats à court terme ou qui travaillent dans l'économie des petits boulots.

Il est évident que l'impact économique de cette crise a été particulièrement sévère pour les femmes à faible revenu. Nombreuses sont les femmes qui ont servi en première ligne ou chez elles, en assumant la charge des soins non rémunérés.

• (1715)

Nous ne pouvons pas laisser la pandémie nous faire reculer dans le temps quant à la participation des femmes au marché du travail. Voilà pourquoi nous entendons créer un plan d'action pour les femmes dans l'économie pour aider plus de femmes à retourner sur le marché du travail.

La pandémie a fait ressortir une vérité fondamentale que beaucoup d'entre nous connaissent depuis longtemps : le Canada a besoin de services de garde d'enfants plus accessibles, plus abordables et de meilleure qualité. Conscient de cet enjeu, le gouvernement réalisera un investissement important, soutenu et à long terme dans la mise en place d'un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada. Cela changera la donne; nous optimiserons ainsi non seulement la participation des Canadiens au marché du travail, mais aussi la croissance de l'économie.

Alors que nous procéderons à ces investissements, l'approche du gouvernement sera guidée par les valeurs de la viabilité et de la prudence. Notre plan vise une stimulation et une relance responsables et, à plus long terme, nous concentrerons nos efforts en vue de renforcer la classe moyenne et de générer de la croissance économique. Nous chercherons également des moyens de générer des recettes en taxant les inégalités extrêmes sur le plan de la richesse, notamment en limitant les déductions pour option d'achat d'actions des gens riches et des grandes entreprises établies de même qu'en nous attaquant à l'évitement de l'impôt sur les sociétés par les géants du numérique.

L'une des leçons que nous pouvons retenir des six derniers mois, c'est que nous avons malheureusement laissé tomber les personnes âgées dans les établissements de soins de longue durée, où beaucoup trop d'entre elles ont succombé à la COVID-19. Les personnes âgées méritent de vivre en sécurité et dans la dignité. La situation tragique des six derniers mois ne peut se reproduire. Même si le dossier des soins de longue durée relève des gouvernements provinciaux et territoriaux, le gouvernement fédéral a l'intention de passer à l'action.

En tant que parlementaires, nous travaillerons ensemble pour apporter des modifications au Code criminel visant à pénaliser explicitement les personnes qui négligent les aînés confiés à leurs soins. Nous collaborerons également avec les provinces et les territoires dans le but d'établir de nouvelles normes nationales pour les établissements de soins de longue durée. Nous devons mieux prendre

soin de nos aînés, et ces deux mesures nous aideront grandement à atteindre cet objectif.

Par ailleurs, les Canadiens handicapés ont été touchés de façon disproportionnée par cette pandémie sans précédent. Nous présenterons un certain nombre de mesures pour venir en aide aux personnes handicapées, notamment un plan d'inclusion qui comprendra un nouveau régime de prestations d'assurance-invalidité s'inspirant du Supplément de revenu garanti pour les personnes âgées. Nous présenterons aussi une stratégie d'emploi solide destinée aux Canadiens handicapés et un processus plus efficace pour déterminer l'admissibilité aux programmes et aux prestations d'invalidité du gouvernement.

Une autre pandémie fait rage partout au pays. Elle est là depuis de nombreuses années, mais elle a été exacerbée par la COVID. Il s'agit de la crise des opioïdes, qui ravage les communautés canadiennes et constitue une crise de santé publique. Nous allons continuer d'agir pour lutter contre cette crise.

Nous allons également continuer d'améliorer l'accès à un secteur de services sous-financé depuis trop longtemps: le secteur de la santé mentale. Nous allons améliorer l'accès aux ressources en santé mentale au pays.

Enfin, nous avons la ferme conviction qu'il est temps d'accentuer nos efforts pour que les Canadiens obtiennent les médicaments dont ils ont besoin. Le gouvernement a toujours l'intention de mettre en place un régime national et universel d'assurance-médicaments, et nous agirons de façon à en assurer la mise en œuvre. Pour y arriver, il nous faudra collaborer avec les provinces et les territoires, être prêts à agir immédiatement et créer un formulaire national afin que le prix des médicaments demeure bas.

Les Canadiens ont le droit de vivre dans des collectivités sûres. Le gouvernement a interdit les armes de type fusils d'assaut. Nous allons continuer de mettre en œuvre nos promesses dans ce domaine. Nous allons donner aux municipalités le pouvoir de restreindre davantage ou d'interdire la possession d'armes de poing et nous allons resserrer les contrôles visant à empêcher que des armes à feu entrent illégalement au Canada.

Il nous faut aussi veiller à ce que les Canadiennes soient en sécurité. Nous allons, dans ce but, accélérer les investissements dans les refuges et les logements de transition, ainsi que poursuivre la mise en œuvre d'un plan d'action national contre la violence sexiste. Dans les dernières années, le gouvernement fédéral a pris des mesures en matière de logement abordable.

• (1720)

Nous avons déjà aidé plus d'un million de Canadiens à se trouver un toit sûr et abordable. Nous allons maintenant bonifier notre stratégie nationale sur le logement annoncée en 2017 en augmentant les investissements destinés aux placements rapides en logement et en travaillant en partenariat avec des organisations sans but lucratif et des coopératives.

Nous nous sommes engagés à éliminer l'itinérance chronique, un engagement dont je suis très fière. C'est à mon avis un des objectifs les plus ambitieux jamais fixés par le gouvernement d'un pays en matière de logement abordable.

Dans une perspective d'avenir, nous ne devons jamais laisser de côté l'immense défi que représentent les changements climatiques pour notre génération ainsi que celles de nos enfants et de nos petits-enfants. Nous devons continuer d'agir maintenant pour faire face à cette menace pour la planète, protéger notre mode de vie et créer des emplois.

Le discours du Trône est clair. Le gouvernement va mettre en place un plan qui permettra de surpasser les objectifs climatiques que le Canada s'est fixés pour 2030 et va légiférer pour atteindre l'objectif canadien de zéro émission nette d'ici 2050. Dans le cadre de ce plan, nous allons créer des emplois dans la rénovation de maisons et d'immeubles, investir dans la réduction des effets des catastrophes climatiques, rendre les véhicules zéro émission plus abordables et élargir l'infrastructure de recharge à l'échelle du pays.

Je tiens à souligner que le discours du Trône mentionne que nous estimons que le Canada ne peut pas devenir carboneutre sans l'expertise des Canadiens du secteur de l'énergie. Je parle des Canadiens qui vivent dans les provinces comme la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador. Le gouvernement est résolu à appuyer les secteurs des ressources naturelles et de l'énergie pendant leur mutation et leur transition vers un avenir carboneutre, une transformation qui créera de bons emplois stables.

Nous reconnaissons également que les agriculteurs, les forestiers et les éleveurs sont des partenaires importants dans la lutte contre les changements climatiques. Pour l'avenir, la détermination du gouvernement demeure inébranlable. Nous conserverons notre politique de tarification de la pollution, tout en remettant l'argent qui en découle aux Canadiens.

Tout en allant de l'avant avec ces politiques, nous n'oublions jamais les valeurs qui nous définissent en tant que Canadiens. Par là, j'entends tout autant accueillir des immigrants avec gentillesse que souligner l'apport des communautés LGBTQ2 ou célébrer nos deux langues officielles.

Nous ne devons jamais oublier qu'il reste beaucoup à faire pour créer une relation de collaboration avec les peuples autochtones. C'est ce que nous ferons sur plusieurs fronts, notamment en donnant suite à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et en investissant davantage dans l'eau potable. Nous présenterons une mesure législative pour mettre en œuvre la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones avant la fin de l'année.

Au cours des derniers mois, beaucoup de Canadiens ont demandé des mesures pour véritablement lutter contre le racisme systémique dont sont victimes les Autochtones et les Canadiens noirs et racialisés. Le gouvernement s'engage à prendre des mesures en ce sens. Nous allons également agir pour lutter contre la haine sur Internet, renforcer les efforts d'autonomisation économique de certaines communautés et accroître l'embauche dans la fonction publique. De plus, nous prendrons des mesures visant les services de police et le système de justice. Nous présenterons un projet de loi pour remédier aux inégalités systémiques à toutes les étapes du système de justice pénale, de la détermination de la peine à la réinsertion. Nous moderniserons la formation à l'intention des policiers et des agents responsables de l'application de la loi, y compris en ce qui concerne les normes relatives à l'utilisation de la force, et nous réformerons la GRC en privilégiant une approche de police communautaire.

L'Adresse

Ce ne sont là que quelques-uns des principaux éléments du discours du Trône. Ils révèlent l'intention du gouvernement de travailler fort pour les Canadiens, alors qu'ils sont confrontés aux difficultés de la pandémie qui a changé l'histoire cette année. Le gouvernement est réaliste quant à la gravité de ces difficultés, mais nous sommes convaincus que les Canadiens peuvent sortir de cette période trouble plus forts et encore plus unis. Le gouvernement a un plan de reprise économique; je demande à tous les députés de l'appuyer.

• (1725)

[Français]

M. Marc Dalton (Pitt Meadows—Maple Ridge, PCC): Monsieur le Président, il y a une autre crise médicale parallèle à celle de la COVID-19. Elle est sérieusement aggravée par la pandémie dans les grandes villes, comme Montréal, Vancouver et Toronto, et dans les petites villes et les communautés autochtones. Je parle de la crise des opioïdes.

Dans ma circonscription, Pitt Meadows—Maple Ridge, j'ai pleuré avec des parents et des grands-parents qui ont perdu leur enfant bien aimé. Plus de 16 000 personnes sont mortes depuis 2016. En Colombie-Britannique, cinq fois plus de personnes sont mortes d'un surdosage que de la COVID-19 cette année.

Ce dont les jeunes et les moins jeunes toxicomanes ont besoin est plus qu'un endroit sûr pour tirer vers le haut ou l'accès à des drogues propres. Ils ont besoin d'espoir; ils ont besoin de délivrance; ils ont besoin d'avenir. Ici, dans la capitale, vendredi sera la Journée du rétablissement d'Ottawa. Nous devons absolument investir de manière importante dans la guérison et le traitement.

La semaine dernière, à Maple Ridge, j'ai visité des centres de rétablissement, soit Hope for Freedom Society et Hannah House. J'ai été profondément ému lorsque j'ai entendu parler des hommes et des femmes qui partageaient leur histoire de délivrance, d'espoir et de liberté. Il n'y a pas assez de ces centres. Ils sont privés et manquent de financement.

Quand les libéraux vont-ils collaborer avec les provinces pour aider les toxicomanes à obtenir des traitements?

Quand verrons-nous de réelles actions pour résoudre ces problèmes?

Je ne parle pas seulement d'une phrase sympathique enfouie dans ce discours du Trône?

• (1730)

Le vice-président: L'honorable députée de Davenport a la parole.

[Traduction]

Mme Julie Dzerowicz: Monsieur le Président, entendre de telles histoires brise le cœur. Nous avons entendu très clairement qu'une autre pandémie sévit partout au pays. Nous savons que de nombreuses personnes en meurent. Nous savons que c'est lié au fait que du poison — du vrai — est en circulation dans nos rues. C'est pourquoi j'ai été très fière quand notre gouvernement a annoncé la mise en place de deux sites d'approvisionnement sûr dans la ville de Toronto. Cela signifie qu'un approvisionnement sûr est accessible dans deux zones clés de Toronto. Le gouvernement a travaillé directement avec la Ville de Toronto pour réussir à fournir ce service le plus rapidement possible.

L'Adresse

La ministre de la Santé a aussi mis en branle une période de consultation de 30 jours pour voir comment instaurer ces projets pilotes ailleurs et déterminer quelles autres mesures contribueraient à enrayer sans tarder cette autre pandémie qui tue beaucoup trop de Canadiens.

[Français]

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais remercier ma collègue de son discours.

J'aimerais l'entendre en ce qui concerne la hausse de la pension de la Sécurité de la vieillesse dès 75 ans, annoncée dans le discours du Trône. Il s'agit d'une promesse que les libéraux ont faite lors de la dernière campagne électorale. Nous demandions aussi une hausse de la pension de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés. Or, les aînés attendent encore.

Je me souviens très bien que, le 6 décembre 2019, j'ai questionné la ministre lors de la période de question à savoir pourquoi la pension de la Sécurité de la vieillesse ne serait pas haussée dès 65 ans et non à 75 ans, afin de ne pas créer deux classes d'aînés.

Lorsque nous sommes revenus à la Chambre en janvier, nous avons redemandé une hausse de la pension dès 65 ans. La pandémie est survenue. La situation financière des aînés a été exacerbée par la crise sanitaire. En réponse, les libéraux n'ont donné qu'un seul et unique chèque de 300 \$, soit 200 \$ de plus pour ceux qui recevaient le Supplément de revenu garanti.

On se retrouve aujourd'hui à la veille d'une deuxième vague. Les aînés ont reçu un premier chèque alors qu'ils auraient dû en recevoir un deuxième. Nous revenons donc à notre demande.

Quand les libéraux augmenteront-ils la pension de la Sécurité de la vieillesse dès 65 ans, et non à 75 ans?

La pauvreté n'attend pas 75 ans. La hausse du loyer n'attend pas 75 ans. La hausse du panier d'épicerie n'attend pas 75 ans. La hausse du coût des médicaments n'attend pas 75 ans. Les femmes aînées pauvres n'attendent pas 75 ans.

Pourquoi veulent-ils augmenter la pension à 75 ans seulement?

Nous demandons une hausse de la pension de 110 \$ par mois dès 65 ans.

[Traduction]

Mme Julie Dzerowicz: Monsieur le Président, il faut en effet accorder une attention toute particulière à nos aînés. Je suis très fière de pouvoir dire que, lors de notre dernier mandat, nous avons fait passer l'âge de la retraite de 67 ans à 65 ans. Cette mesure a eu une incidence très positive sur les aînés canadiens, car elle leur a permis d'obtenir plus rapidement les prestations du Régime des pensions du Canada. Nous avons aussi bonifié le Supplément de revenu garanti pour les aînés qui se trouvent au bas de l'échelle des revenus. De plus, nous avons promis aux Canadiens de 75 ans et plus d'augmenter de 10 % les prestations de la Sécurité de la vieillesse. Nous voulons également augmenter les prestations du Régime des pensions du Canada pour les personnes dont le conjoint est décédé.

Je voudrais rappeler à tous les députés que nous avons pris un engagement d'une très grande importance concernant les normes de soins de longue durée pour les aînés. Lorsque les aînés s'installent dans un établissement de soins de longue durée, on doit prendre soin d'eux d'une façon qui leur permet de vivre dans la dignité et de jouir d'une excellente qualité de vie.

• (1735)

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Monsieur le Président, je commencerai par exprimer toute ma reconnaissance d'avoir de nouveau l'occasion d'être présent à la Chambre. C'est un honneur de représenter les gens d'Elmwood—Transcona, qui, à l'instar de tout un chacun d'un bout à l'autre du pays et ailleurs dans le monde entier, ont souffert au cours de cette pandémie mondiale avec laquelle nous sommes aux prises.

Après avoir écouté le discours du Trône, je dois avouer que la prorogation du Parlement ne me semble pas vraiment justifiée, d'autant plus qu'une autre séance estivale devait se tenir. Alors que la PCU s'apprêtait à prendre fin, nous aurions eu la possibilité de discuter à la fin d'août de ce qui la remplacerait. Or, à seulement quelques jours de la date butoir, aucune mesure législative n'a encore été présentée à la Chambre. Le gouvernement et les partis de l'opposition entament tout juste des discussions sérieuses concernant les détails d'une solution de rechange. Quelle honte que le gouvernement ait fermé le Parlement alors que nous devons étudier cette importante question.

Le discours du Trône ne contient vraiment pas grand-chose de nouveau. La députée a mentionné quelques initiatives que le gouvernement envisage de mettre en oeuvre à l'intention des personnes handicapées. Pourrait-il simplement verser le paiement qu'il leur a promis le printemps dernier et qui devait être un paiement d'urgence? Il est temps que le gouvernement s'en occupe. Je me demande pourquoi les personnes handicapées et les aînés auxquels le gouvernement a fait des promesses attendent encore que ces promesses se concrétisent. Parmi les promesses souvent répétées, mentionnons l'idée d'augmenter le supplément de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés. Cette promesse a été faite de nouveau, mais elle n'a pas encore été tenue.

Le gouvernement a promis de nouvelles mesures à l'intention des personnes handicapées, qui attendent toujours qu'il tienne la promesse urgente qu'il leur a faite au printemps. Quand ce paiement sera-t-il versé? Les libéraux tiendront-ils enfin leurs promesses, ou les entendrons-nous encore dans le prochain discours du Trône?

Mme Julie Dzerowicz: Monsieur le Président, moi aussi, j'ai bien hâte que les choses bougent. Je suis très fière du discours du Trône et je ne pense pas qu'il s'agisse simplement de mots creux. Nous avons pris d'énormes engagements relativement à des enjeux névralgiques que nous délaissions depuis trop longtemps, comme la mise en place d'un programme national de garderies. Il est indispensable d'améliorer les normes en matière de soins de longue durée pour les personnes âgées, et nous sommes fermement résolus à le faire.

Nous savons tous combien il est important de faire avancer le dossier de l'assurance-médicaments. En ce qui concerne le logement abordable, nous avons fait une promesse sans précédent, celle d'éliminer le problème de l'itinérance chronique au Canada. Je suis très fière des mesures que nous nous engageons à prendre dans ce discours du Trône. J'ai hâte de recevoir le soutien de l'ensemble des députés pour que nous puissions continuer à mettre en oeuvre chacune de ces mesures.

L'Adresse

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, je sais que la députée de Davenport a l'environnement à coeur et qu'il est très important pour elle que nous respections les promesses que nous avons faites à cet égard. Dans le discours du Trône, il est indiqué que le gouvernement mettra immédiatement en place un plan qui permettra de surpasser les objectifs climatiques du Canada pour 2030 et qu'il légifèrera également sur l'objectif canadien de zéro émission nette d'ici 2050. Je trouve tout cela très prometteur. Puis, on énumère des mesures que le gouvernement prendra, dans le cadre de ce plan, pour y parvenir.

Je me demande si la députée de Davenport pourrait dire ce qu'elle pense de cette initiative, étant donné son engagement envers l'environnement et son désir d'assurer un avenir meilleur et plus vert pour les générations à venir.

Mme Julie Dzerowicz: Monsieur le Président, dans ma circonscription, Davenport, mis à part les appels et les courriels relatifs aux programmes de soutien d'urgence, les gens veulent surtout que nous nous orientions vers une reprise verte, que nous n'oublions pas nos engagements en matière de changements climatiques, que nous n'oublions pas que les changements climatiques sont déjà là et qu'il nous faut veiller, alors que nous reconstruisons et relançons l'économie, à ce que l'action en faveur du climat soit la pierre angulaire de notre plan économique. Je suis heureuse de dire que l'action en faveur du climat est la pierre angulaire de notre plan pour soutenir et créer des millions d'emplois dans tout le pays. Je me félicite tout particulièrement que nous ayons pris l'engagement de légiférer pour que le Canada atteigne la cible de zéro émission nette d'ici 2050. Nous ne pouvons plus faire marche arrière dans la lutte contre les changements climatiques. D'ailleurs, nous progressons.

En outre, nous avons un vaste plan sur les modalités d'investissement que nous allons mettre en œuvre pour nous orienter vers un avenir à faible émission de carbone et vers une économie durable en créant des milliers d'emplois, des énergies et des infrastructures vertes, etc.

• (1740)

L'hon. Candice Bergen (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, je tiens à féliciter tous les députés qui ont pris part au débat d'aujourd'hui sur le discours du Trône ainsi qu'aux périodes de questions et réponses.

Je sais que notre chef, le député de Durham, aurait bien aimé être présent, tout comme le chef du Bloc. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement à tous les deux et leur transmettons nos meilleurs vœux de santé, à eux ainsi qu'à leur famille. Nous tenons énormément à eux.

Les conservateurs sont désappointés. Le premier ministre a prorogé le Parlement dans le but de présenter un discours du Trône, mais nous n'aimons pas ce que nous voyons. Nous en aurons plus long à dire là-dessus demain et dans les jours qui viennent.

Voilà pourquoi je propose maintenant:

Que le débat soit maintenant ajourné.

(Sur la motion de Mme Candice Bergen, le débat est ajourné.)

[Français]

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je propose:

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Le vice-président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

Le vice-président: La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre s'ajourne donc à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 17 h 44.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mercredi 23 septembre 2020

OUVERTURE DE LA DEUXIÈME SESSION DE LA QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE		Motion	13
		Adoption de la motion	13
Les travaux de la Chambre		Nomination du vice-président adjoint	
M. Rodriguez	1	Le Président	13
Adoption de la motion	2	Motion	13
Vacance de sièges		Adoption de la motion	13
Toronto-Centre, York-Centre			
Le Président	3	Les votes par vidéoconférence	
Le Bureau de régie interne		Le Président	13
Le président	3		
Affaires émanant des députés			
Le Président	3	DISCOURS DU TRÔNE	
Ouverture de la session		L'Adresse en réponse	
Feuilleton		M. Dubourg	14
Le Président	3	Motion	16
Les serments d'office		M. Duncan (Stormont—Dundas—South Glengarry)	16
M. Trudeau	3	M. Thériault	17
Projet de loi C-1. Présentation et première lecture.	3	Mme Qaqqaq	17
Adoption de la motion; première lecture du projet de loi .	3	M. Dhaliwal	18
Le discours du Trône		Mme Sahota (Calgary Skyview)	18
Le Président	4	Mme Dzerowicz	18
M. Trudeau	13	M. Dalton	21
Motion	13	Mme Larouche	22
Adoption de la motion	13	M. Blaikie	22
Travaux des subsides		M. Gerretsen	23
M. Duclos	13	Mme Bergen	23
Motion	13	Motion	23
Adoption de la motion	13	Motion de Mme Candice Bergen; ajournement du débat .	23
Les comités pléniers		M. Rodriguez	23
Nomination du vice-président		Motion	23
Le Président	13	Adoption de la motion	23

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>